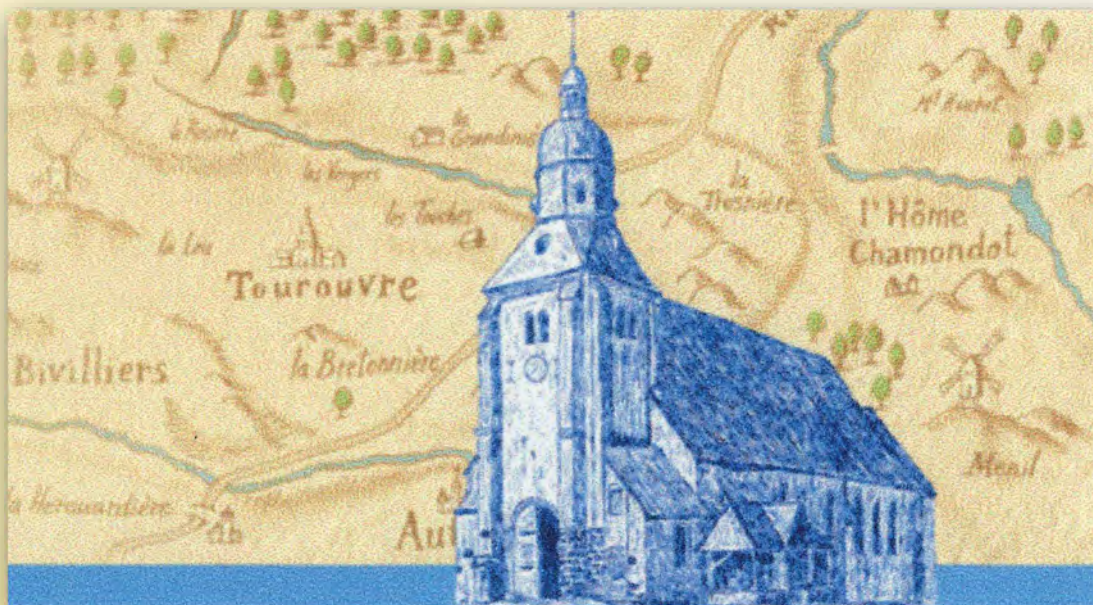




La Rivardière

Pleins feux sur l'histoire de nos familles

Église Saint-Aubin de Tourouvre, France



Où furent baptisés Nicolas, en 1617 et Robert, en 1638,
les ancêtres des:

Lavigne

Dufresne

Loranger

Maisonville

Lacoursière

En Nouvelle-France depuis 1648

Rivard

Bellefeuille

Lanouette

Giasson



Sigle choisi à la fondation en 2000

Feuille-Verte

Préville

Le journal de l'Association internationale des familles Rivard



Sommaire

Nicolas Rivard, de Tourouvre à la Nouvelle-France.	Pages 5 à 8
Nicolas Rivard, Sieur de Lavigne. La Chauvelière, maison ancestrale des Rivard? Nicolas Rivard à Tourouvre. L'engagement de Nicolas, L'embarquement à La Rochelle. La traversée. Le vieux coffre.	
Arrivée en Nouvelle-France et à Trois-Rivières.	Pages 9 à 11
Nicolas s'établit au Cap-de-la-Madeleine. La guerre contre les Iroquois. Nicolas avait-il un passé militaire? Madeleine Couteau, mère de Catherine Saint-Père.	
Nicolas épouse Catherine Saint-Père.	Pages 12 à 17
Une histoire de pistolet. Nicolas marguillier. Nicolas Rivard, du temps de la seigneurie du Cap-de-la-Madeleine, par André Loranger. Le terrorisme iroquois. L'arrivée de Robert Rivard. Une tentative de meurtre. Des querelles de clôtures.	
Nicolas à Batiscan.	Pages 18 à 24
La seigneurie de Batiscan. Nicolas, capitaine de milice à Batiscan. La famille Rivard déménage à Batiscan.	
Fondation de la Paroisse de Saint-François-Xavier de Batiscan.	Pages 24 à 33
La signature de Nicolas Rivard. Nicolas conteste l'arpentage des concessions. Démêlés avec le curé de Champlain. Le réseau familial des Rivard à Batiscan, par Réal Houde Les Rivard et la traite des fourrures. Les dernières années de Madeleine Couteau. Les surnoms.	
Nicolas, au terme d'une vie bien remplie.	Pages 33 à 40
Décès de Nicolas. Les derniers jours de Catherine. Les enfants de Nicolas Rivard et de Catherine Saint-Père. Le mot de la fin.	

ÉQUIPE DE PUBLICATION DE CE NUMÉRO SPÉCIAL

André Dufresne	Auteur et mise à jour des textes
Guy Rivard	Adaptation et vulgarisation
Benoît Rivard.....	Saisie des textes, mise en page
Marie-Joëlle Rivard.....	Révision linguistique, conformité
Jean-Marie Rivard et Robert Charbonneau.....	Numérisation, édition finale



Le mot du président

Mon Perche! Enfin j'y suis! J'en rêve depuis si longtemps! De fait, depuis le temps où, fort jeune, j'apprenais l'histoire de mes ancêtres dans l'imposant livre couleur marron que le généalogiste Jacques Drouin avait vendu à mon grand-oncle, Sieur Émilien Rivard, ci-devant curé de Pont-Rouge, dans la région de Portneuf.

Il est 5 heures, un beau matin de juillet 1975. J'ai quitté tôt l'Hôtel de France pour parcourir à loisir une contrée que mon ancêtre Nicolas avait connue presque telle quelle!

J'étais à la fois excité et ému! La veille, j'avais été accueilli, à sa résidence *La Sablonnière*, par Mme Françoise Montagne, « notre historienne », m'avait dit l'hôtelier. Je m'étais nommé; elle s'exclama : Ah, le petit-fils de Nicolas Rivard parti en Amérique en 1648!

Le Perche de Nicolas! Paysage vallonné, petites collines, bosquets d'arbres et d'arbrisseaux, meuglement des bestiaux! Ça me rappelait la campagne de mon grand-père Georges Rivard, à Grondines, à quelques milles (pas de km en 1975!) de Batiscan où Nicolas prendrait racine en 1669.

Mme Montagne m'avait montré, entre autres, une photocopie de son acte de baptême, de son contrat d'engagement; c'est à elle que nous devons la conservation des registres de catholicité de Tourouvre pour toute la période de 1589 à 1713.

Pourquoi Nicolas avait-il voulu partir?
Était-ce par nécessité?
Le goût de l'aventure?

Et voici que, 42 ans plus tard, en tant que président de cette Association fondée en l'an 2000 par Jim Rivard, cet homme sage et épris de ses racines, je célèbre avec vous tous et toutes le 400^{ième} anniversaire de la naissance de Nicolas, le premier arrivé de nos deux ancêtres suivi de Robert, son frère, en 1662.

Ce numéro-souvenir de *La Rivardière*, il est dû à deux autres passionnés de l'histoire grande et petite de notre famille : André Dufresne, notre historien, et Jean-Marie Rivard, notre registraire et secrétaire par intérim ont voulu comme moi laisser une trace!

La devise du Québec, notre patrie, n'est-elle pas : *Je me souviens* et celle de notre famille :

Sans hier et sans demain, aujourd'hui ne vaut rien!

Je vous souhaite cette lecture attentive qui vous amènera à éprouver la plus légitime fierté face à cet ancêtre qui nous fait honneur!

Guy Rivard, président.

Le mot du rédacteur en chef

À la phase de planification de ce numéro spécial de notre journal La Rivardière, nous avons pris un certain nombre de décisions :

1) Adopter comme texte fondateur les quelques 65 pages (22 à 87) que le notaire André Dufresne, descendant de Nicolas Rivard par son fils Julien, a consacrées à Nicolas dans son livre magistral : De Rivard à Dufresne... une histoire de famille, édition 2008. Qu'il suffise de dire qu'André, l'historien de notre Association, a mis 20 ans à faire la recherche documentaire nécessaire à la rédaction de cet ouvrage;

2) En choisir les extraits qui, de façon chronologique, nous feraient revivre la vie de l'ancêtre, son époque, son entourage et bien cerner le personnage. André nous proposa un canevas;

3) Adapter et vulgariser ces extraits afin que le texte soit facile à lire; cette tâche me fut confiée. Pour rendre le texte fluide, nous avons renoncé à indiquer les 333 références sur lesquelles s'appuient ces extraits; on trouvera en pages 38 et 39 une courte bibliographie;

4) Nous avons pris soin de conserver l'orthographe, la ponctuation, l'usage des minuscules et des majuscules de l'époque quand nous avons cité des documents d'archives; on notera aussi que les noms propres s'écrivent de différentes façons : Rivard, Rivart, Revard, Revarde, etc;

5) Réal Houde et André Loranger, tous deux membres de notre Association, ont contribué quelques extraits.

Mon ami André Dufresne et moi avons eu beaucoup de plaisir à préparer ce document et nous remercions Benoît Rivard pour la saisie des textes et la mise en page. Grand merci aussi à notre registraire et secrétaire intérimaire Jean-Marie Rivard, aidé en cela par Robert Charbonneau, pour le montage de l'édition finale.

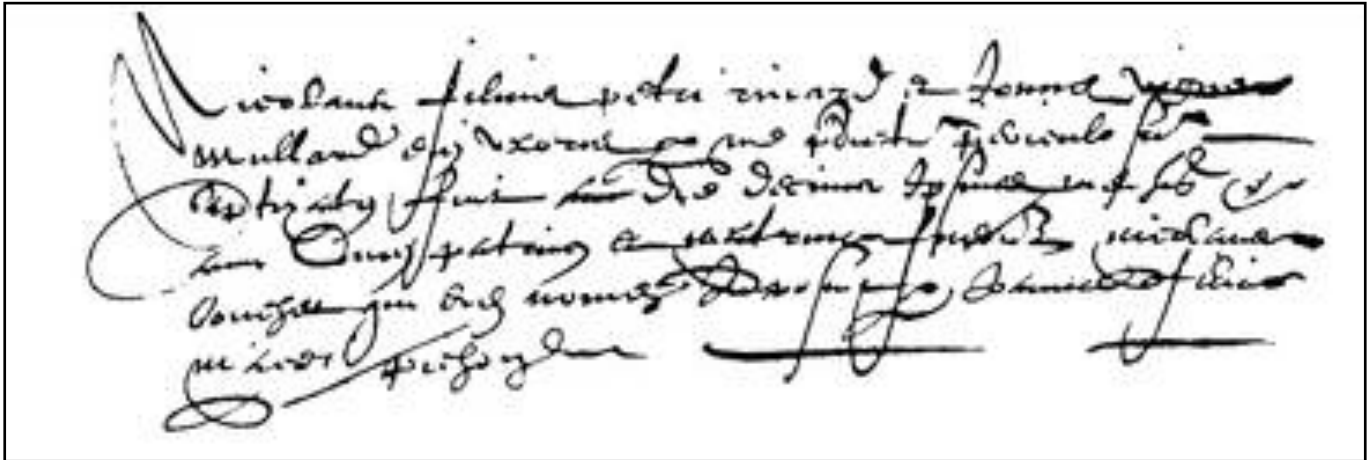
Notre plus sincère reconnaissance également à nos épouses Johanne et Juliette pour leur appui, leur écoute et leur compréhension...

Ce fut un travail de très longue haleine....

Guy Rivard, président et rédacteur en chef.

Nicolas Rivard, Sieur de Lavigne

On ne connaît pas la date de sa naissance mais on sait qu'il a été baptisé à l'église Saint-Aubin de Tourouvre, le 10 juin 1617, comme en fait foi son acte de baptême rédigé en latin par le curé Toussaint Dangereux.



Il est le fils de Pierre Rivard, un drapier de son métier qui jouit de la considération de ses concitoyens, et de Jeanne Mullard dont les ancêtres se sont établis à Tourouvre dans les années 1400. En 1646, les habitants de ce petit village de 800 âmes confieront à Pierre, alors « procureur-syndic » (l'équivalent de maire), le mandat de les défendre contre le collecteur des impôts, indice d'une certaine instruction... Son fils Nicolas suivra son exemple en Canada...

La Chauvelière, maison ancestrale des Rivard?

Située à l'extérieur du bourg de Tourouvre, elle n'aurait été acquise par Pierre Rivard qu'en 1660; par conséquent, Nicolas n'y a jamais vécu! Françoise Montagne, l'historienne de l'émigration Tourouvraine en Canada, affirme que la famille Rivard habitait le bourg même de Tourouvre.

La Chauvelière doit quand même, à bon droit, être considérée comme la maison ancestrale des Rivard puisque Pierre Rivard et Jeanne Mullard, nos ancêtres au même titre que Nicolas et son frère Robert, l'ont habitée jusqu'à leur mort.



Nicolas Rivard à Tourouvre

À l'époque de la *Guerre de Trente ans (1618-1648)*, les finances de la France sont dans un état précaire car très souvent les impôts ne sont pas payés; représentants de l'autorité royale et seigneurs font alors saisir les biens des paysans. Les soulèvements populaires, aussi bien dans les campagnes que dans les villes, ajoutent à la confusion générale. Cet état quasi-continuel de guerre et de désordre engendre des épidémies qui déciment la population. De grandes famines (1629-30, 1648-50) sèment la mort et la désolation.

C'est dans ce contexte que, dans la province du Perche, les histoires d'une certaine Terre Promise, riche en tout et terre de liberté, se répètent de bouche à oreille. On en discute aux repas, on en parle sur l'oreiller, on fait des projets hypothétiques, on questionne, on se renseigne...

Or, à Tourouvre, les frères Juchereau, proches de Robert Giffard, un apothicaire aventurier, offrent réponse à tout. Si Jean et Noël Juchereau sont souvent au Canada, leur demi-frère Pierre Juchereau, leur procureur, porte-parole et recruteur, ne quittera jamais le village et y sera leur représentant. Quant à Robert Giffard, il a vu là-bas, « un pays infini où chaque tourouvrain, chaque percheron même, pourrait devenir un seigneur, où la chasse et la pêche sont un moyen de faire fortune ».

Chez les Rivard, c'est Jean, le frère de Nicolas, qui reprend l'entreprise familiale et c'est sans doute son frère Pierre qui dispose du droit d'aînesse. Nicolas a dix ans lors du siège de La Rochelle; il en a trente-et-un lors de la grande famine de 1648. Aussi ne faut-il pas s'étonner si c'est cette année-là qu'il décide de partir pour le Canada. Nicolas Rivard devait y rester trois ans mais l'avenir allait en décider autrement...

L'engagement de Nicolas

L'histoire n'a pas conservé le portrait de notre ancêtre. Nicolas Rivard n'a que dix-sept ans quand part le premier contingent de Tourouvrains en 1634. Il n'est pas l'aîné de la famille et n'hériterait pas de l'entreprise familiale. Il est une forte tête et ne se laisse pas marcher sur les pieds. Nicolas vit jour après jour dans cette atmosphère de « partance », où des parents, des voisins et des amis *s'en vont en Canada y faire leur demeure*. Il n'a pas vraiment d'avenir à Tourouvre, son caractère s'accommode mal des nombreuses contraintes d'un univers féodal étouffant; il est toujours célibataire à 31 ans et jouit donc de toute sa liberté.

L'après-midi du vendredi six mars 1648, après en avoir longuement discuté avec ses père et mère, alors dans la cinquantaine, sa soeur Marie et ses frères Pierre, Robert et Jean, Nicolas Rivard prend sa décision: partant de chez lui près de l'église, il se dirige vers le domicile du notaire François Chouaiseau pour y conclure son contrat d'engagement.



À gauche, au premier plan, l'Hôtel du Cheval Blanc, où plusieurs pionniers ont conclu leur contrat d'engagement.

Photo datant de 1930, l'Hôtel et 54 autres maisons furent détruits par les nazis, en août 1944.

Nicolas avait choisi d'être un « *trente-six mois* », après quoi il devait revenir chez lui, aux frais des frères Juchereau. Le contrat prévoyait que Nicolas serait nourri pour trois ans et aurait droit à soixante-six livres tournoi « *par chacun an* », soit au total 198 livres dont 15 payées comptant. Il est difficile d'imaginer aujourd'hui ce que représentaient 198 livres en 1648. Néanmoins, en lisant les contrats d'époque, on découvre que cette somme équivaut par exemple au prix de vente de dix chevaux ou d'une petite terre, soit environ 10 000\$ à 20 000\$ d'aujourd'hui.

L'embarquement à La Rochelle

Le départ de Tourouvre se fit aux environs du vendredi vingt mars, puisque le dernier contrat d'engagement fut conclu le dix-huit mars 1648. Nicolas voyagea avec Jean Chemin, Pierre Pitot, Jehan Trehard, Martin Cosnard, Pierre Enjouis, Louis Potier, François du Tartre, Gervaise Ribault, Marin Chauvin, Jean Dubois, Jacques Leveau et Jean Creste, tous des environs de Tourouvre comme lui. De cette vaillante petite troupe de treize hommes, dix revinrent en France au terme de leur contrat; Marin Chauvin est décédé à Trois-Rivières en 1651 et seuls Jean Creste (à Beauport) et Nicolas Rivard ont fait souche en Nouvelle-France.

Mais cela, ils ne le savaient pas encore; pour le moment, leur but était d'atteindre le port d'embarquement. La France ne comptait pas de grandes routes à cette époque, mais plutôt de mauvais chemins de terre coupés de rivières, de gués et de péages. Nicolas et son groupe se sont dirigés vers La Rochelle, lieu d'embarquement prévu à leur contrat. Il fallait bien compter huit jours pour effectuer ce trajet. Peut être, d'ailleurs, firent-ils route en descendant la Loire, auquel cas ils ont pu atteindre La Rochelle en cinq jours.

La traversée



Un vaisseau français au tournant des années 1600-1700.

Nicolas n'avait sans doute jamais navigué sur la mer et il la découvrit probablement avec émerveillement et crainte. Le voyage vers l'Amérique n'était pas facile: on était à la merci du vent, des tempêtes, des courants qu'on ne connaissait pas encore très bien.

Tout délai rendait l'eau et la nourriture impropres à la consommation puisqu'il n'existait aucun système de réfrigération.

On était aussi menacés par les icebergs la nuit, ainsi que par les corsaires d'Espagne, d'Angleterre et de Barbarie (Afrique du Nord). « De plus, » nous dit Gilles Proulx, « le grand voyage se faisait sur de tout petits bateaux à voile, sans le moindre confort. Ces gens simples qui partaient pour toujours ne disposaient d'aucune cabine et étaient le plus souvent parqués à fond de cale, au milieu de toute la cargaison qui contenait en grande partie des instruments aratoires. Ils n'emportaient avec eux qu'un baluchon ou un coffre contenant leurs pauvres hardes, une boîte à outils s'ils étaient artisans, des ustensiles de cuisine, des graines de semences, une paillasse parfois. Ils ne possédaient pas d'autres richesses. »

Le vieux coffre



Ce vieux coffre est typique de ceux que les pionniers de France utilisaient pour transporter leurs effets personnels lors des grandes traversées. Cette relique authentique a été retrouvée dans le grenier de l'Auberge *L'Arrêt du temps*, à Sainte-Anne-de-la-Pérade. Il contient, entre autres, des documents inédits sur la famille Rivard-Lanouette des années 1700 au début des années 1900.

Sans surprise, cette auberge accueillante et riche de souvenirs occupe la maison bâtie au début des années 1700 par Pierre Rivard-Lanouette (1661-1724), quatrième fils de notre ancêtre Nicolas.

A-t-il pu appartenir à Nicolas? Nous ne le saurons jamais, mais il est de son temps...

C'est donc presque totalement démuni que Nicolas Rivard dit La Vigne fit la traversée. Imaginons ce qu'elle fut: pas de toilettes, aucune hygiène, gens et bêtes entassés les uns sur les autres dans une cale où il fallait marcher courbé, dormir dans des hamacs superposés, cohabitant dans une odeur rance de sueur, de fumier, d'urine et de pourriture; brassé par la houle, infesté de vermine: cancrelats, puces, poux; transpercé par le froid et l'humidité de l'Atlantique Nord, l'eau suintant de partout.

Mangeant de la nourriture de plus en plus avariée et immangeable, souvent pleine d'asticots, buvant de l'eau croupie, exposé au scorbut, voyant ses voisins de misère mourir de cette terrible maladie, exposé par la promiscuité à la contagion, vivant parmi le bétail et ses excréments, le bois du navire craquant jour et nuit sous la pression du vent et de la mer, Nicolas dut regretter maintes fois de s'être lancé dans cette aventure.

Le voyage coûta d'ailleurs la vie à Pierre Le Gardeur de Repentigny, un associé des frères Juchereau.

Aussi quelle joie quand la vigie, voyant poindre Terre-Neuve à l'horizon, cria « Terre! Terre! ». Quel plaisir quand, remontant l'estuaire du Saint-Laurent, le navire cessa d'être assailli par les hautes vagues de l'océan pour s'engager entre les deux rives du fleuve, d'abord lointaines, puis de plus en plus resserrées. Lorsqu'enfin apparurent les Monts Notre-Dame, sur la côte gaspésienne, Nicolas dut subir le traditionnel baptême réservé à tous ceux qui faisaient leur première traversée et il fut copieusement aspergé d'eau.

Arrivée en Nouvelle-France

C'est à Tadoussac que, deux ou trois mois après son embarquement, Nicolas Rivard mit enfin pied à terre. Étrange sensation que celle d'un sol dur et ferme sous ses pieds, après tant de semaines à chercher son équilibre sur un plancher qui sans cesse se dérobaît au gré des mouvements du vaisseau! La jolie baie de Tadoussac, avec sa longue langue de sable blond, son petit ruisseau dévalant la pente vers la baie, ses quelques maisons jetées ici et là, comme au hasard, et la poignée de Blancs et de Montagnais qui, tous, s'étaient rassemblés pour accueillir le vaisseau venu de France, cette première image de la Nouvelle-France a dû se graver dans sa mémoire.

L'eau pure du ruisseau et la nourriture fraîche furent certainement des baumes sur ses petites misères. Les voyageurs prirent quelques jours de repos bien mérité, le temps de faire provision d'eau, de soigner les malades, de livrer la marchandise attendue par les Français de Tadoussac pour la traite avec les Indiens et de prendre à bord les messages, passagers et marchandises à destination de Québec. Puis Nicolas et ses compagnons d'infortune qui avaient, comme lui, survécu à la traversée prirent place dans une barque à destination de Québec. Remonter le courant de Tadoussac à Québec en barque pouvait prendre de dix à douze jours, dépendant des vents et des conditions climatiques. Chaque nuit, il fallait s'arrêter, jeter l'ancre et gagner le rivage pour y camper.

Comme elle était belle, l'île d'Orléans, en cet été de 1648! Combien impressionnantes étaient ses rives boisées d'arbres majestueux, plusieurs fois centenaires! Et Québec, petit bourg d'une trentaine de bâtiments dont quelques-uns de pierre, a dû lui sembler bien accueillante! À Québec, Jean Juchereau l'attendait avec son affectation: Nicolas apprit alors qu'il devait, dans les jours suivants, reprendre son voyage en barque jusqu'à Trois-Rivières, fondée à peine quatorze ans auparavant par le Sieur de Laviolette. Là, il devrait consacrer son temps à défendre le bourg et à défricher et à cultiver le sol, tâches qu'il connaissait bien pour avoir travaillé dans la forêt du Perche et sur les terres familiales à Tourouvre.

Arrivée à Trois-Rivières

Trois-Rivières, qui l'accueillit enfin après ce long périple, n'était qu'une minuscule bourgade; mais comme il faisait bon de s'arrêter enfin, de quitter l'eau pour ce sol qui l'attendait et où, bon gré mal gré, il devrait passer l'essentiel des trois prochaines années. Bien sûr, Nicolas fut accueilli par les mouches noires, les mouches à chevreuil et autres maringouins qui infestaient alors la région; mais le Perche avait ses propres moustiques dont il connaissait bien les inconvénients.

Il ne reste nulle trace des activités de Nicolas pendant le temps qu'il fut au service de son employeur trifluvien; nous en sommes réduits à supposer que son travail consista à accomplir les tâches pour lesquelles il avait été engagé. Nourri et logé, il a pu faire beaucoup d'économies.

Nicolas s'établit au Cap-de-la-Madeleine

Nicolas a pris une décision lourde de conséquences: il ne reverra jamais la France. Désormais, chez lui, c'est ici; il est prêt à s'engager dans une nouvelle vie en ce pays neuf.

Qu'est-ce qui l'a poussé à choisir la région du Cap-de-la-Madeleine pour s'établir? Pourquoi pas plutôt Québec, plus considérable et surtout mieux défendue contre les Iroquois? Nous ne pouvons que spéculer sur les raisons de son choix mais, dans les faits, il est recruté avec dix autres percheros



par Pierre Boucher, lui-même de Mortagne-au-Perche, établi en Nouvelle-France depuis 1632 et très respecté de tous; Boucher succédera bientôt à d'Ailleboust comme gouverneur de Trois-Rivières.

Ils reçoivent leur concession le 16 juin 1651 en vertu d'un acte dressé par le jésuite Paul Ragueneau; la Compagnie de Jésus possède entre autres des emplacements au Cap-de-la-Madeleine et à Batiscan. À trente-quatre ans, Nicolas se retrouve propriétaire foncier. Le gouverneur d'Ailleboust le nomme capitaine de milice. Comme chef militaire, Nicolas assure la défense du territoire sous son commandement avec l'aide des hommes valides âgés de 16 à 60 ans obligés de lui obéir; comme chef civil, il sert de lien entre le gouverneur et la population, faisant connaître ses ordonnances et s'assurant de leur exécution.

Si loin de son pays natal, Nicolas ne sera pas trop dépaysé; il aura pour voisins, à l'ouest de sa terre, des gens qu'il connaît, qui parlent son patois et qui partagent ses souvenirs. Ses compatriotes se nomment : Bastien Dodier, arrivé en 1632, Mathieu Labat, Jean Lanctôt, Robert Drouin, arrivé en 1637, Jean Poisson, arrivé en 1638, François Fafard, Jacques Lépine, Pierre Bellerive, Jacques Bertaut et François Denis.

La guerre contre les Iroquois

Mais la vie n'allait pas être facile. Les Iroquois menaient aux colons une guerre sans merci. C'est dans l'année de l'arrivée de Nicolas en Nouvelle-France, en 1648 et 1649, qu'ont été martyrisés et tués par les Iroquois les sept missionnaires que l'on nomme depuis les Saints Martyrs canadiens: Jean de Brébeuf, Isaac Jogues, Antoine Daniel, Gabriel Lalemant, Charles Garnier, Noël Chabanel et Jean de la Lande. C'est aussi en 1648 que les Iroquois ont déclenché leur guerre d'extermination totale contre les Hurons.

En 1650, le gouverneur dut faire ériger à Trois-Rivières de nouvelles fortifications pour protéger la ville contre les Iroquois. En 1651, les colons de Trois-Rivières formèrent une milice sur l'ordre du gouverneur D'Ailleboust. Dans ses instructions au capitaine Pierre Boucher de Trois-Rivières, D'Ailleboust demanda que les habitants soient divisés en escouades, qu'ils fassent des exercices et des patrouilles et montent la garde contre les Indiens.

Les pionniers de la seigneurie du Cap-de-la-Madeleine n'y résident pas dans les premières années de sa fondation; ces colons possèdent des concessions urbaines à Trois-Rivières et se rendent défricher leurs terres en descendant le fleuve, un trajet périlleux à cause des fréquentes incursions iroquoises.

Le dix-neuf août 1652, le gouverneur de Trois-Rivières Monsieur Duplessis-Kerbodot fait une sortie avec ses miliciens pour attaquer une troupe d'Iroquois en maraude dans le voisinage; il paye sa témérité de sa vie et de celle de 15 de ses hommes, une catastrophe pour une si petite communauté! Mathurin Guillet y trouve la mort.

Nicolas avait-il un passé militaire?

Nicolas avait probablement un passé militaire qui l'éloigna de Tourouvre pendant plusieurs années. Il était devenu majeur en 1638. Or, de 1638 à 1648, les registres de la paroisse de Saint Aubin de Tourouvre ne le nomment qu'une seule fois, comme parrain de Nicolas Verrier le 30 mai 1640. Il n'apparaît nulle part dans les minutes des notaires du lieu, ni comme partie à un acte, ni même comme simple témoin.

Est-il donc un homme timide, un simple employé au service de son père, qui ne sort jamais de chez lui et qui vit reclus dans l'anonymat pendant dix ans? Certes, bien des jeunes hommes de Tourouvre étaient travailleurs saisonniers et allaient «faire l'août» en Beauce ou bûcher du bois aux environs de Paris. Les hommes célibataires étaient une catégorie de gens particulièrement mobile à cette époque. Mais ne peut-on supposer que le silence des archives pendant ces dix années correspond à son absence de Tourouvre, peut-être comme soldat ou marin au service du roi de France pendant la Guerre de Trente ans?

Son départ pour l'Amérique n'est certainement pas la décision d'un timide mais celle d'un homme d'action, courageux, voire téméraire qui, de retour de campagnes militaires, n'a plus sa place à Tourouvre. Cela expliquerait tout au moins son célibat, mais surtout sa nomination comme capitaine de milice dans une bourgade aux abois, presque à l'agonie, jetée dans une guerre sanglante contre les Iroquois, où des qualités et une expérience de soldat et de meneur d'hommes sont des atouts certains et même essentiels pour un capitaine de milice. Et n'oublions pas qu'il occupa cette fonction pendant près de 50 ans! Toutes ces circonstances nous portent à croire que Nicolas avait été soldat en France.

Madeleine Couteau, mère de Catherine Saint-Père

Une pauvre veuve était arrivée en Nouvelle-France deux ans avant Nicolas Rivard: Madeleine Couteau, veuve d'Étienne Saint-Père (ou Saint-Per), maître-pâtissier en Charente, décédé vers 1639. Madeleine Couteau, dont on a dit qu'elle était protestante, vivait à La Rochelle en 1639, où elle portait le nom de Noémie Coustaud. Sous ce nom, elle avait signé un contrat de mariage qui devait être célébré devant l'église catholique le 18 mai 1639 avec André Musset, un marchand originaire de Saint-Léger en Bretagne. Mais le mariage, semble-t-il, ne fut jamais célébré. Elle avait vécu auparavant à Saint-Jean d'Angély, sa ville natale située à une soixantaine de kilomètres au sud-est de La Rochelle. Cette région avait été en butte à de nombreuses guerres, tant contre les Anglais qu'entre Français catholiques et huguenots.

On suppose que Madeleine Cousteau a préféré fuir les persécutions contre les protestants pour venir au Canada où elle arriva avec ses deux filles Jeanne et Catherine Saint-Père. La malheureuse Madeleine avait épousé en secondes noces Emery Caltaud (Cailleteau) en 1647, mais celui-ci devait succomber le deux juin 1653 de la main des Iroquois, près du Cap-de-la-Madeleine. Peu après son mariage, on raconte qu'il était retourné en France avec son épouse et ses deux belles-filles en 1647-1648 et qu'au retour, la famille aurait fait voile sur le même bateau que Nicolas Rivard! Ce serait à cette occasion que Nicolas aurait fait la connaissance de Catherine.

Quoi qu'il en soit, Jeanne et Catherine Saint-Père marièrent respectivement les deux frères Pierre et Mathurin Guillet et ce dernier, le mari de Catherine, mourut aussi de la main des iroquois le dix-huit août 1652, près du Cap. Lui et son beau-père ne sont que deux parmi les trente-huit victimes des Iroquois au Cap-de-la-Madeleine entre 1650 et 1653...



Nicolas épouse Catherine Saint-Père

À l'âge de 18 ans, Catherine est la veuve de ce Mathurin Guillet, tué par les Iroquois; elle est inconsolable mais Nicolas, capitaine de milice déjà respecté dans sa petite communauté, la prend sous sa protection et s'emploie à la reconforter. Elle héritait de son mari et les récoltes étaient à faire en cette fin d'août. Elle entrevoyait avec effroi le long hiver qu'elle devrait passer seule. Nicolas la rassura, la protégea et s'éprit d'elle; peu de temps après le décès de son mari, elle épousa notre ancêtre entre le dix-neuf août et le vingt-quatre novembre 1652.

En dépit du terrorisme iroquois, Mathurin n'avait pas chômé; il avait eu le temps de défricher et de semer et son frère Pierre, assisté de Nicolas Rivard, avait pu faire la récolte.

En août 1653, Trois-Rivières était assiégée par 300 Iroquois! Pierre Boucher, Nicolas Rivard et quarante-quatre hommes les repoussèrent et les contraignirent à accepter la paix.

De son côté, si Catherine n'avait eu aucun enfant avec Mathurin Guillet, elle allait en donner dix à Nicolas Rivard. En février 1654, naît le premier fils de notre ancêtre: il fut appelé Nicolas, comme son père. Nicolas rompait ainsi avec une tradition séculaire, pour en instituer une autre. À Tourouvre, un enfant mâle portait généralement le prénom de son parrain. À l'avenir, en Nouvelle-France, le premier-né allait souvent porter le prénom de son père plutôt que celui de son parrain.


Une histoire de pistolet

Un curieux épisode de la vie de ce temps-là nous confirme que Nicolas était bien armé: en plus des fusils que les recensements signalent dans sa maison, un procès contre Jacques Bertaud nous apprend que Nicolas a aussi possédé un pistolet. Il semble qu'il ait vendu ce pistolet à Bertaud mais qu'au moment de livrer l'arme, Nicolas la remit à Bertaud en pièces détachées, d'où un procès intenté contre notre ancêtre! Le tribunal, « parties ouïes », condamna Nicolas à remonter le pistolet!

Nicolas marguillier

Des événements tragiques firent la nouvelle de village en village en 1660: Adam Dollard des Ormeaux et seize compagnons furent tués par un groupe de huit cents Iroquois, après trois jours de combat au Long-Sault. La rumeur voulait qu'une armée d'Iroquois soit en marche pour massacrer les Français. Malgré la peur suscitée par les autochtones, la vie continuait néanmoins et en 1661 naquit Pierre, fils de Nicolas.

Le sept mars de cette même année, Nicolas était marguillier de la Paroisse du Cap. En cette qualité, il acheta du gouverneur Boucher l'église qui mesurait vingt pieds sur vingt pieds (il s'agit de pieds français, qui font 22 pieds 8 pouces, mesure anglaise) pour la somme de 900 livres tournois. Le dix avril 1661, un nouveau contrat confirmait que les parties avaient tenu leurs engagements et le vingt avril, Nicolas, en sa qualité de marguillier, signait une reconnaissance de dette pour le paiement dû au vendeur.



On sait que le site de cette chapelle de bois est tout juste à l'ouest de l'actuelle vieille église du Cap, tout près du sanctuaire. Cette pauvre église, simple cabane, était dépourvue de tout et exposée aux attaques des Iroquois. Aussi, l'année suivante, le père Claude Jean Allouez, supérieur des Jésuites et seigneur du lieu, touché par la pauvreté de la chapelle, fit don à la paroisse d'un terrain dans l'enceinte du fort, sur lequel on devait la déménager et il donna aussi les accessoires et vêtements sacerdotaux nécessaires pour les célébrations religieuses. C'est Nicolas Rivard, Claude Houssard et Nicolas Gatineau, en leur qualité de marguilliers, qui acceptèrent la généreuse donation.

Nicolas Rivard, du temps de la seigneurie du Cap-de-la-Madeleine, par André Loranger (414)

Le terrorisme iroquois.

On peut comprendre que certains ne résistent pas au stress et décident de quitter la Nouvelle-France, comme ces 16 Français qui, apprend-on le 21 avril 1653, « fuient » la colonie pour retourner en France. Précédemment, au mois de juin 1650, quatre domestiques de Michel Le Neuf du Hérisson, résidant à Trois-Rivières, se sont eux aussi enfuis dans le même dessein. Agissements répandus mais intolérables aux yeux du gouverneur de Lauzon qui émet, en 1654, une ordonnance interdisant aux capitaines d'embarquer sur leur navire tout citoyen non muni d'un passeport.

Résilience citoyenne contre inertie gouvernementale

Ces colons n'auraient pas été contraints à l'abandon si, comme les autorités locales, ils s'étaient vraiment sentis soutenus par le pouvoir royal dont les troupes sont plutôt engagées dans des conflits en Europe. L'aide militaire se fera attendre encore plus d'une décennie!

L'intense pression chez les individus et les familles provoque un changement constant de la répartition des lots dans la seigneurie du Cap. Des premiers concessionnaires de 1649 et de 1651, seulement quatre exploitent encore leur terre en 1663 : Mathurin Baillargeon, François Boivin, la femme de Jean Poisson (décédé en 1652) et Nicolas Rivard. Les autres pionniers ont abandonné ou vendu leur concession.

Ces familles font vraiment preuve de résilience : elles résistent, affrontent, poursuivent en dépit des attaques, des pertes, de la maladie, de la mort. Ces hommes, ces femmes continuent de se marier, de donner naissance, de défricher, de bâtir, de s'établir.

Pour leur part, en 1666, Nicolas et Robert Rivard ainsi que d'autres censitaires du Cap-de-la-Madeleine obtiendront des concessions dans la seigneurie de Batiscan.

Pourquoi les récoltes décrites par Pierre Boucher, si abondantes et variées, ne retiennent-elles pas les deux frères et les censitaires au Cap-de-la-Madeleine?

Le rendement de la terre laisse-t-il si à désirer que ces défricheurs du Cap, déjà établis, font œuvre de pionniers à Batiscan, dans une seigneurie voisine, tenue par les mêmes Jésuites?

Comme le souligne Maurice Loranger, Nicolas a été un homme important; il avait des aptitudes naturelles pour s'occuper des choses publiques et pour aider ses concitoyens. Au Cap comme à Batiscan, son influence a été considérable. Un grand vide a commencé à se faire au Cap quand Nicolas, avec son frère Robert et quelques autres, est allé défricher sa concession de Batiscan.

Il faut croire que la description de Pierre Boucher dans son *Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions du pays de la Nouvelle-France vulgairement dite le Canada* ne s'applique pas à la productivité agricole de la seigneurie du Cap-de-la-Madeleine. En 1701, les Jésuites relèvent que la terre y est sablonneuse, sans bois de chauffage, stérile et abandonnée de presque tous les habitants qui s'y étaient établis.

C'est clair! Ajoutons que la seigneurie du Cap-de-la-Madeleine est, de toutes les concessions accordées aux Jésuites, la plus pauvre de tout le pays. Les Jésuites eux-mêmes ne maintiennent aucun Père au Cap après 1680. Ils administrent à partir de Québec. Missionnaires avant « d'être curés des Français », ils ont quitté leur seigneurie parce que les Amérindiens vivent mal leur sédentarisation, sur une terre aussi ingrate, préférant leur mode de vie traditionnel.

Un monument qui a oublié la devise : Je me souviens!

Sur le monument érigé au parc du Moulin en 1951 pour marquer le 300^e anniversaire de la ville de Cap-de-la-Madeleine, sont gravés les noms des quatorze premiers concessionnaires de 1649, incluant Étienne de la Fond et Jacques Aubuchon, qui ont pourtant perdu leur concession en 1651! N'apparaît pas la deuxième vague de concessionnaires, celle de 1651 du père Ragueneau.

Sur ce monument érigé pour rappeler le nom des pionniers de Cap-de-la-Madeleine, pourquoi avoir ignoré ceux de 1651, comme Nicolas Rivard, un homme pourtant important et nommé capitaine de milice pour le Cap, dès son arrivée, par le gouverneur d'Ailleboust?

L'arrivée de Robert Rivard

La vie réservait aussi une extraordinaire surprise à Nicolas: l'arrivée au Cap-de-la-Madeleine de son frère cadet Robert. Certains croient même que Robert Rivard était accompagné de son jeune frère Jean. En effet, le premier mai 1664, Mgr de Laval confirma un Jean Rivard en même temps que Pierre et Jeanne, enfants de Nicolas, et Robert, frère de Nicolas, au Cap-de-la-Madeleine. On ne trouve aucune trace de ce Jean Rivard par la suite en Nouvelle-France, mais on sait que Jean, frère de Nicolas, s'est marié à Tourouvre en 1674.

Les sources varient quant à la date d'arrivée de Robert Rivard. D'aucuns prétendent qu'il a traversé avec Nicolas; si c'était vrai, il n'aurait eu que dix ans, étant né le dix juillet 1638. Une bien lourde responsabilité pour Nicolas; le silence total des documents d'archives à son sujet entre 1648 et 1662 nous permet d'en douter. Certains croient qu'il aurait traversé en 1662, d'autres, qu'il est venu à l'été de 1659, convaincu d'émigrer par les nouvelles que lui faisait parvenir son grand frère Nicolas. Il faut dire que l'hypothèse de son arrivée en 1659 est tentante, étant donné que cette année-là eut lieu la plus importante recrue faite jusque là: deux cents personnes étaient parties de La Rochelle à destination du Canada. Nous croyons cependant plus plausible qu'il soit arrivé en 1662, pour les raisons suivantes. On sait qu'à l'été 1661, le marquis d'Avaugour, nouvellement nommé gouverneur de la Nouvelle-France, avait visité Trois-Rivières et Montréal. Ayant constaté la situation désespérée de la colonie, il demanda à Pierre Boucher de se rendre en France pour plaider auprès des autorités la cause de la Nouvelle-France et obtenir de l'aide, notamment des colons et des soldats.



Boucher s'embarqua le vingt-deux octobre 1661, s'acquitta de sa tâche et revint à Québec vers le vingt-huit octobre 1662, ayant recruté au passage une centaine d'hommes. N'est-il pas raisonnable de penser qu'une partie de ces hommes fut recrutée par Pierre Boucher dans son pays natal le Perche, à Mortagne et à Tourouvre, et que Robert Rivard profita des circonstances pour rejoindre son frère Nicolas? Boucher s'embarqua avec ses recrues à La Rochelle le quinze juillet 1662 et fit voile avec deux vaisseaux, l'*Aigle d'Or* et la *Flûte Royale*. Robert aurait donc traversé sur l'un d'eux. Voici ce que dit Madame Estelle Mitchell de la traversée:

« La traversée dura quatre mois alors qu'on n'a de vivres que pour deux. Une trentaine de colons mourront avant d'atteindre le port. Le second navire enregistra presque autant de décès, tous imputables à la mauvaise qualité du biscuit et à la corruption de l'eau douce mise dans de mauvaises futailles. »

Robert vit, en arrivant au Cap, un petit village fortifié, composé de deux rues parallèles, d'un manoir de pierre, d'une chapelle de bois construite, l'année même, par le gouverneur Pierre Boucher, d'un hôpital - Notre-Dame-de-la-Piété - appartenant aux Jésuites. Des fortifications en faisaient le « Fort St-François »: elles étaient de pieux de huit pieds, pointus, avec deux grandes portes de madriers et verrous de fer et une petite porte. On y trouvait un chirurgien, Félix Thunay (ou Thunès) dit Dufresne.

Le vingt-huit décembre 1662, Jeanne Sauvaget, épouse d'Élie Bourboux gisait au lit, mourante. Elle convoqua à son chevet le notaire Louis Laurant du Portail pour lui dicter son testament. Bourboux était un menuisier respecté, aussi le notaire était-il accompagné de six témoins. Parmi eux, Nicolas Rivard La Vigne et son frère Robert Rivard. C'est là le plus ancien document attestant la présence en Nouvelle France de Robert Rivard.

Robert n'était pas venu en qualité d'engagé mais librement. Aussi, après un premier hiver chez son frère Nicolas, décida-t-il de s'installer et à cette fin, avec son associé François Brunet, il devint locataire pour trois ans de la ferme du beau-père de Nicolas, Claude Houssard, le seize février 1664.

Robert était un homme d'action et il ne resta pas longtemps locataire: dès le vingt-huit juillet 1663, il obtint une terre en concession au Cap-de-la-Madeleine. Malheureusement, cet acte est aujourd'hui perdu mais on en trouve la trace au répertoire du notaire Louis Laurant du Portail.

Maintenant établi, Robert songeait déjà à prendre femme. Mais, avant de se marier, l'Église catholique voulait s'assurer qu'il n'était pas protestant. C'est pourquoi on trouve aux Registres de l'Église la confirmation de Robert, le premier mai, suivie de son mariage le 28 octobre 1664.

On peut aussi voir un témoignage de l'estime du gouverneur Pierre Boucher pour notre ancêtre dans les documents relatifs à sa ferme: au moment de louer celle-ci à François Bigot dit Lamothe, Boucher fit faire une inspection des lieux dont il fit dresser procès-verbal. Nicolas fut l'un des deux témoins retenus par le gouverneur. Et quand, en 1667, le bail prit fin, Nicolas fut encore choisi pour inspecter les lieux; mais Pierre Boucher étant absent, c'est son épouse Jeanne Crevier qui requit les services de Nicolas, cette fois-ci comme estimateur.

Vers le vingt-quatre août 1656, Nicolas fils avait vu naître sa sœur Jeanne suivie de Julien en 1657 et de François en septembre 1659. En 1663 était née Marie-Madeleine alors que la colonie connaissait un important tremblement de terre.

Le vingt-huit octobre 1664, c'était au tour de Robert Rivard, le frère de Nicolas, de se marier avec Madeleine Guillet, fille de Jeanne Saint-Père et Pierre Guillet. Jeanne, rappelons-le, était la soeur de Catherine Saint-Père, épouse de Nicolas; Robert épousait donc la nièce de Nicolas, presque sa propre nièce en somme. Madeleine n'avait que seize ans et Nicolas fut naturellement témoin à ce mariage. Pour mieux comprendre ce que fut la vie de nos pères à cette époque, lisons ce qu'en dit Pierre Boucher:

« ... Les Iroquois nos ennemis, qui nous tiennent resserrés de si près, qu'ils nous empêchent de jouir des commodités du pays: on ne peut aller à la chasse, ni à la pêche, qu'en crainte d'être tué ou pris de ces coquins-là; et même on ne peut labourer les champs et encore bien moins faire les foins, qu'en continuel risque; car ils dressent des embuscades de tous côtés, et il ne faut qu'un petit buisson pour mettre six ou sept de ces barbares à l'abri, ou pour mieux dire à l'affût, qui se jettent sur vous à l'improviste, soit que vous soyez à votre travail, ou que vous y alliez. (...) Une femme est toujours dans l'inquiétude que son mari, qui est parti le matin pour son travail, ne soit tué ou pris, et que jamais elle ne le revoie ».


Une tentative de meurtre

En quoi consistaient les tâches habituelles d'un capitaine de milice? Les archives recèlent de savoureuses anecdotes, dont celle-ci : dans la nuit du dimanche 12 août 1663, Nicolas dort paisiblement dans sa maison, au fort du Cap-de-la-Madeleine. Il fait nuit noire, les fenêtres de sa maison, comme celle de ses voisins, n'étant pas munies de vitres mais de peau translucide d'animal. Levé avec le soleil et couché peu après le soleil, Nicolas goûte un sommeil bien mérité.

Mais voilà que vers minuit, il est réveillé par des cris et un bruit de bataille. Vite il saisit ses armes et court vers le lieu d'où provient le bruit, alertant ses voisins au passage. Le village est petit, il est facile de localiser l'origine des cris malgré la noirceur.

François Fafard le rejoint avec une bougie allumée et bientôt, tous les hommes valides le suivent jusqu'à la maison de Michel Peltier, sieur de la Prade. En sus de Fafard, le groupe comprend Michel Lemay, Charles Dutaut, Pierre Trottier, Élie Bourboux et Nicolas Leblanc dit Labrie. Dans la maison de Peltier, Nicolas trouve la chandelle allumée et un corps inerte, face contre terre. C'est Pierre Retouq (on écrit aussi Retour) qui gît là, inconscient. On le croit mort. Nicolas interroge le maître des lieux qui dit ne rien savoir de ce qui s'est passé chez lui.

Nicolas insiste: « Allons donc, comment cet homme a-t-il pu venir mourir ici, dans votre maison, sans votre connaissance? » Peltier plaide l'ignorance: « Je dormais et je ne sais rien de tout ça ». Nicolas ordonne alors qu'on transporte le corps chez son beau-frère Pierre Guillet dit Lajeunesse. La victime reprend conscience, dit avoir été attaquée par le domestique de Peltier, un nommé Fleuret. Nicolas « crie aux forces du roi », demande aux hommes présents de le suivre chez Peltier à qui il commande de prendre ses armes et de l'aider à retrouver le coupable. Mais Peltier n'est pas homme à se laisser dicter sa conduite. Il affirme qu'il ne connaît pas la victime et ajoute: « Je ne vous connais pas, je suis aussi grand capitaine que vous, je suis lieutenant du roi aux Trois-Rivières et je me moque de vos ordres ». « Et moi, je suis capitaine de milice ici et je vous ordonne de prendre



vos armes et de me suivre pour retrouver les assassins », réplique Nicolas. « Sortez de chez moi sinon vous saurez à qui vous avez affaire », reprend Peltier, qui rapidement, saisit son épée et son pistolet et se lance sur Nicolas, mais les femmes de sa maison se jettent sur lui et le retiennent. Nicolas, qui a déjà une tentative de meurtre sur les bras, n'en veut pas une deuxième. Il juge prudent de sortir et retourne auprès de la victime pour faire enquête. Mais voilà que Peltier se lance à ses trousses, retenu par sa femme, en criant qu'il va le tuer.

Peltier en veut encore, il entre chez Guillet, fait des moulinets avec son épée, injurie Nicolas qu'il cherche à provoquer en duel. Nicolas lui ordonne par deux fois de sortir mais Peltier refuse. Finalement, le propriétaire des lieux lui ordonne de sortir de chez lui et il s'exécute, non sans continuer d'injurier Nicolas. Ce dernier, n'écouter que son devoir, se rend chercher le chirurgien afin qu'il soigne le blessé. Or le trajet le force à passer devant la porte de Peltier, qui reprend ses menaces, ses provocations et ses injures. C'en est trop: Nicolas procède à l'arrestation de Peltier et dépose une plainte criminelle contre lui, en y ajoutant une accusation d'avoir offert à boire en sa maison durant toute la journée du dimanche précédent, jusqu'à minuit. Peltier sera condamné deux jours plus tard à 20 livres d'amende par le juge Quentin Moral, pour avoir désobéi aux ordres de Nicolas Rivard.

Les archives ne nous indiquent pas si le nommé Fleuret fut appréhendé mais on peut le croire. Après tout, il n'y avait guère de village où il pouvait se cacher... Quant à la victime, Pierre Retouq, il se remit très bien de l'attaque puisqu'il devait vivre jusqu'à l'âge de 80 ans et mourir en décembre 1701, après avoir escroqué quelques concitoyens! Peut-être finalement avait-il mérité la correction que Fleuret lui avait administrée! Quant à Peltier, il sut bien se faire pardonner puisque, devenu seigneur de Gentilly, il figurait parmi les invités d'honneur au mariage de Jeanne Rivard avec Charles Dutaut en 1669!

DES QUERELLES DE CLÔTURES

De façon générale, les devoirs du capitaine de milice étaient des plus prosaïques et l'une de ses tâches les plus ingrates consistait à faire maintenir en bon état les clôtures de ses concitoyens, ceci surtout pour empêcher les cochons et autres animaux des uns d'aller ravager les récoltes des autres.

Ce problème refaisant souvent surface, après un certain temps, Nicolas en eut assez et, de concert avec quelques voisins, il déposa une requête au juge Quentin Moral « pour faire procéder à l'inspection des clôtures et ponts de la seigneurie ». Sa requête alléguait que plusieurs personnes n'avaient pas encore fait leurs clôtures, bien qu'avisées à plusieurs reprises.

Mais Nicolas n'était pas au bout de ses peines: un jour, parce que la clôture de son voisin Claude Volant de St-Claude était aussi en mauvais état, les cochons de Nicolas, de Michel Lemay et de Pierre Guillet se retrouvèrent chez Volant, où « ils furent pris par l'homme dudit Volant ». C'en était trop! Nicolas porta plainte contre son voisin et fit la preuve que non seulement celui-ci n'entretenait pas ses clôtures mais qu'en plus, il s'emparait des cochons de ses voisins!

La seigneurie de Batiscan

Les attaques continuelles des Iroquois au Cap-de-la-Madeleine avaient pour conséquence des morts et des défections. Rappelons que, des vingt-trois concessionnaires de 1651, il n'en restait plus que quatre en 1663: Mathurin Baillargeon, François Boivin, la veuve de Jean Poisson et Nicolas Rivard. Cette situation devenait critique.

Or, à moins de dix lieues (25 km) en aval, un vaste territoire, la seigneurie de Batiscan, restait inexploité. Ce territoire comprenait environ toute l'étendue entre la rivière des Trois-Rivières (le Saint-Maurice) et la rivière Batiscan, en montant vers des régions lointaines inconnues à l'époque.

Voici ce que nous raconte Jean Massicotte à ce sujet:

Monsieur de la Ferté, propriétaire de ce territoire qui n'était jamais venu en Nouvelle-France, ne se rendait pas compte de la grandeur d'une telle concession. Cependant les Jésuites la connaissaient bien, car ils possédaient un établissement à Trois-Rivières. C'est ainsi qu'ils se firent accorder une partie de cette concession par leur protecteur « pour l'amour de Dieu », comme l'acte le spécifie, le 13 mars 1639 (...) Avant l'arrivée des Français, l'île Saint-Éloy servait de rendez-vous aux tribus iroquoises, algonquines, montagnaises et attikamègues. C'est pourquoi les Jésuites reçurent en 1639 la seigneurie de Batiscan pour pourvoir à l'évangélisation et à la sédentarisation de ces tribus.

Il ne faut cependant pas croire qu'à cause de la vocation de la seigneurie, les blancs en furent absents. Depuis la fondation de Trois-Rivières en 1634, jusqu'à l'arrivée des premiers colons défricheurs quelque trente ans plus tard, les blancs, tant missionnaires qu'aventuriers, ont en effet visité régulièrement ce rendez-vous amérindien. Les premiers trouvaient l'endroit propice à l'évangélisation des amérindiens et les seconds s'y adonnaient à la traite des fourrures.

La prise de possession par les Jésuites apporte une lueur d'espoir aux colons qui veulent s'y établir. Les plus hardis s'installent sur un terrain de leur choix et commencent le défrichage. Trois années passent sans que les seigneurs donnent signe de vie. Ce n'est qu'au printemps de 1666 qu'ils consentent par acte notarié l'attribution des premières concessions.

Avant même que les terres de Batiscan ne soient données en concession, voici comment Pierre Boucher les décrivait en 1664: « Depuis la rivière Sainte-Anne jusques aux Trois-Rivières, qui contient environ dix lieues de pays, les terres y sont très belles et basses; le bordage le long du grand fleuve est sable ou prairies, les forêts y sont très belles et bien aisées à défricher. » Le grand tremblement de terre de 1663 n'avait pas découragé nos colons qui, sans permission, avaient commencé à prendre possession sans titre des diverses terres de Batiscan.

Pourtant ce **grand tremblement de terre** du 5 février 1663 qui connut quelques puissantes répliques, causa bien des dégâts dont on trouve encore aujourd'hui les conséquences dans le nom du village des Éboulements. Les Relations des jésuites nous racontent:

<<Voici ce qu'on en écrit des Trois-Rivieres (...) L'on voit de nouveaux lacs où il n'en eut jamais; on ne voit plus certaines montagnes qui sont engouffrées; plusieurs saults sont applanis; plusieurs rivières ne paroissent plus; la terre s'est fenduë en bien des endroits, et a ouvert des precipices dont on ne trouve point le fond; enfin il s'est fait une telle confusion de bois renversez

et abysmez, qu'on voit à présent des campagnes de plus de mille arpents toutes rases, et comme si elles estoient tout fraîchement labourées, là où auparavant il n'y avait que des forests. »

Un homme énergique, Jean Talon, fut nommé intendant de la Nouvelle-France en 1665. Il rêvait d'y établir des industries et des commerces ce qui n'eut pas l'heur de plaire aux marchands rochelais qui jouissaient d'un quasi-monopole. Il inaugura bientôt le commerce « triangulaire » entre la France, la Nouvelle-France et les Antilles, permettant ainsi d'exporter certaines productions. Entre-temps, un nouveau fils, Michel, était né de l'union de Nicolas et Catherine en 1665 et le vingt-six janvier 1666, Nicolas avait fait ratifier ses titres de propriété au Cap-de-la-Madeleine, sans doute en vue d'une vente éventuelle. Après en avoir longuement discuté, Nicolas et Robert avaient en effet décidé de s'établir définitivement sur la côte de Batiscan.

Le vingt-trois mars 1666, Nicolas se faisait concéder deux arpents de largeur à la côte de Batiscan et deux arpents à Saint-Éloy par le père Jacques Frémin. Son frère Robert en avait fait autant la veille et, en ce printemps 1666, ils étaient bien trente à avoir fait le grand saut. Le père Frémin prit bien soin de préciser, dans l'acte de concession, qu'il « donne des contrats à tous ceux qui ont pris habitation dans la susdite seigneurie », indication claire que les colons s'étaient déjà établis sans titre, forçant ainsi la main aux bons pères Jésuites! De plus, Nicolas rachetait bientôt la concession de François Lori dit Gargot, le trois décembre 1666. Pourquoi ce désir de s'établir à Batiscan en dépit du danger que représentaient les Iroquois? L'année précédente, entre le dix-sept juin et le dix-neuf août 1665, mille deux cents soldats du régiment de Carignan étaient arrivés au Canada pour combattre les Iroquois, suscitant l'espoir d'une paix durable avec les indigènes.

Durant ce temps, la guerre contre les Iroquois continuait toujours et de nombreux hommes étaient absents du Cap, partis à la guerre. Le vingt-trois septembre 1666, le gouverneur ordonnait à Nicolas Rivard, en sa qualité de capitaine de milice et de commandant du Cap, de prendre le commandement en son absence et d'assurer la récolte des présents et des absents; Nicolas devait voir en particulier à ce qu'aucun des absents ne perde sa récolte, à peine d'engager la responsabilité de ceux à qui cette perte serait imputable.

La milice était un corps paramilitaire formé par les habitants. Les compagnies de milice, formées dans tous les villages, effectuaient des exercices une fois par semaine; tous les hommes âgés de 16 à 60 ans étaient astreints au service dans la milice. Le milicien fournissait lui-même son arme (qu'il pouvait payer par petits versements), mais les munitions lui étaient données gratuitement en cas de guerre. Comme compensation, on lui permettait d'utiliser son arme pour la chasse.

Chaque homme fournissait son uniforme. On a raconté que les miliciens des trois gouvernements (Québec, Trois-Rivières et Ville-Marie) portaient un capot et une tuque aux couleurs distinctives: bleu pour Montréal, blanc pour Trois-Rivières, rouge pour Québec. Cette légende, tout à fait fautive, est due à la plume de l'historien Jean Baptiste-Antoine Ferland, auteur d'un Cours d'histoire du Canada publié en 1865. Cette légende fut reprise par la suite par des historiens réputés, de sorte qu'on la présente souvent comme vérité.



Habit d'un milicien de l'époque.



Nicolas, capitaine de milice à Batiscan

Le gouverneur général détenait le commandement de la milice; celle-ci recevait ses ordres du capitaine de milice ou capitaine de la côte. Cet homme recevait sa commission du gouverneur à la suite de la recommandation des habitants eux mêmes. Son rôle était de réunir les hommes conscrits et de leur enseigner les exercices militaires (tir et maniement). Il faisait exécuter les ordres du gouverneur, veillait à la distribution des armes, surveillait l'entraînement de ses hommes et les dirigeait pendant les campagnes.


Le capitaine de milice cumulait également les fonctions de gendarme et de bailli. Il communiquait aux habitants les édits, ordonnances, jugements de l'intendant et veillait à leur exécution. Il organisait et dirigeait les corvées pour l'entretien des routes et des ponts. Il supervisait divers travaux publics (église, cimetière, commune). Sur demande, il fournissait un certificat de résidence. Il était donc un homme important dans la seigneurie. Le seigneur, s'il n'était pas officier militaire, lui était inférieur à certains égards. Il n'était pas rémunéré pour son travail mais il se voyait par contre entouré de considération et de prestige: un banc spécial à l'église, une plus grosse portion de pain béni, des cadeaux du gouverneur (corne à poudre, munitions), le port de l'épée et d'un hausse-col doré, une place qui suivait immédiatement le seigneur et les marguilliers dans les processions. À maints égards, notre ancêtre était un homme important pour la colonie et considéré comme tel; lorsque les deux frères quittèrent le Cap, ils laissèrent un vide important!

On choisissait son capitaine de milice parmi les gens de ressources, donc bien établis et dignes de confiance. Parce qu'il était choisi par ses pairs qui le recommandaient au gouverneur, il y a de la vérité dans l'observation de La Potherie qui disait qu'un canadien devait être convaincu de la valeur de son capitaine avant de lui obéir. Capitaine de milice au Cap-de-la-Madeleine, Nicolas Rivard le fut également à Batiscan. Dans les faits, sa vie durant, il aura exercé cette fonction pendant 50 ans! Qui dit mieux dans notre famille?

Imaginons-le maintenant en train de défricher sa terre à la hache, harcelé par les moustiques, aux aguets contre les Iroquois, érigeant rapidement une cabane de rondins verticaux pour les abriter lui et son frère pendant que ses fils s'occupaient de la terre du Cap-de-la-Madeleine. Mais Nicolas savait bien que c'était là une lourde tâche pour des adolescents. Aussi avait-t-il pris un domestique pour les aider, que le recensement de 1666 nomme simplement Jacques, sans nom de famille. Celui-ci était âgé de vingt-cinq ans.

Curieusement, le recensement de 1667 signale un domestique chez Nicolas, également appelé Jacques, mais âgé de cinquante ans. Impossible naturellement de savoir s'il s'agit de la même personne et s'il y a eu erreur sur son âge, ou s'il s'agit de deux personnes différentes portant le même prénom par coïncidence.

Qui sont donc ces Jacques, domestiques chez Nicolas? Ce dernier n'était pas riche et avec tant de bouches à nourrir, il serait étonnant qu'il ait pu payer des gages élevés à un domestique. Aussi croyons-nous que les Jacques en question sont des soldats du régiment de Tracy arrivés en 1664 ou du régiment de Carignan-Salières, débarqués en Nouvelle-France en 1665. Ces soldats étaient logés chez les habitants où, en échange du gîte, du couvert et de gages modestes, ils contribuaient aux tâches domestiques. Cet hébergement forcé ne plaisait pas à tous cependant mais Nicolas, en sa qualité de capitaine de milice, se devait de donner l'exemple.



Bientôt commença à s'ériger une grande maison, peut-être la plus grande de Batiscan, qui pouvait accueillir sa famille qui comptait déjà en 1666 sept enfants vivants. En plus, selon Raymond Douville, Nicolas prit bientôt « à ferme », c'est-à-dire en location, la terre de François Bibaux, pour finalement en hériter. Dans les faits, Nicolas procéda à une série de transactions visant à accroître et consolider son domaine de sorte que dès 1668, il possédait quatre arpents de largeur d'un seul tenant.

La famille Rivard déménage à Batiscan

La loi prévoyait alors que le concessionnaire d'une terre devait y « tenir feu et lieu », c'est-à-dire l'habiter dans l'année de la concession. Dans les contrats qu'il a signés entre 1666 et 1669, Nicolas, à répétition, se déclare « habitant tant dudit Cap que de la Seigneurie de Batiscan »; Nicolas cherchait ainsi à faire constater, dans des documents officiels, qu'il tenait « feu et lieu » à plus d'un endroit, de façon à ne s'en faire confisquer aucun.

C'est le dix-huit avril 1669 que Nicolas Rivard vendit sa propriété du Cap-de-la-Madeleine à Félix Thunay, Sieur Dufresne, confirmant qu'à cette date, Nicolas et sa famille n'habitaient plus au Cap mais à Batiscan.

Le dix juillet 1667, un événement majeur souleva la joie dans la colonie: le Traité de paix de Québec fut signé avec les Cinq Nations iroquoises. Le recensement de 1667 nous montre alors Robert Rivard, avec son épouse et un enfant, voisin de Nicolas avec son épouse et ses sept enfants: Nicolas fils (1654), Jeanne (1656), Julien, (1657), François (1659), Pierre (1661), Marie-Madeleine (1663) et Michel (1665). Devaient suivre ensuite Jean (1668), Marie-Catherine (1673) et Antoine (1675). Fait remarquable pour l'époque, aucun des dix enfants de Nicolas et Catherine n'est décédé enfant.

Si Nicolas commença ses travaux après l'acte de concession en sa faveur, on peut estimer qu'il fallut trois ans aux Rivard pour préparer leur nouvelle concession, construire leur maison et enfin déménager en 1669. Afin de se faire une idée plus exacte de ce que ces travaux représentaient, lisons la description qu'en fait Louise Dechêne dans son ouvrage magistral:

« Le défrichement d'une terre est une tâche longue et pénible à laquelle peu d'immigrants ont été préparés. Imaginons pour commencer un colon qui, grâce aux économies qu'il a pu réaliser pendant ses années de service (...) peut consacrer tout son temps à la mise en valeur de la terre en bois debout qui vient de lui être acensée. Nous sommes en avril 1670, la neige vient de fondre. (...) Sa première tâche est d'abattre ce qu'il faut d'arbres pour construire une cabane de pieux d'environ 15 pieds sur 20, de petits arbres qu'il aiguise à un bout et plante en terre. C'est une construction fruste sans plancher ni cheminée, mais qu'il faut rendre suffisamment étanche pour y passer au moins un hiver.

Il utilise des herbes et écorces pour faire le toit et boucher les fentes. Au bout de trois à quatre semaines, il peut apporter son coffre et ses provisions dans cette «cabane», quitte à la parfaire avant l'hiver. Il lui faut maintenant choisir et abattre des arbres de grande taille, de meilleure qualité et d'un gabarit sensiblement égal qui serviront à construire la maison.



La première maison du colon, sitôt en possession de sa terre, était généralement construite de pieux debout et couverte de chaume.

Le travail sera moins long si ce second chantier peut être fait dans un rayon restreint et coïncider avec la première clairière. Tout dépend de la nature du bois. De préférence, il choisira les chênes, sinon le pin, qu'il coupe en pièces de 18 et 22 pieds et place à l'écart. Avec une hache pour tout instrument, sans attelage pour haler les troncs (NDLR : les premiers chevaux n'arriveront en Nouvelle-France qu'en 1665) il lui faut plusieurs semaines pour compléter cette seconde étape.

En juin, il commence à nettoyer la terre ainsi dégagée, n'entreprenant pas plus d'un ou un et demi arpent à la fois. Il s'agit d'arracher toutes les souches des arbres qui ont moins d'un pied de diamètre. Les plus gros, qui sont « hors de hache », sont « rasés et rayés ». Il n'y a plus qu'à attendre qu'ils meurent, que les souches pourrissent, ce qui prend environ quatre à cinq ans. Les rebuts de bois sont débités et cordés près de la cabane pour le chauffage et, si possible, quelques ventes à la ville. Tout ce qui reste sur le sol, avec la « fardoche » (broussaille), est ensuite brûlé. L'arpent est net et prêt à être « pioché ». C'est le travail de l'automne: amollir la terre et les cendres en surface entre les gros troncs pour la préparer à recevoir la première semence de grains tard dans la saison ou au printemps.

Il faut ensuite finir d'aménager la cabane pour l'hiver et ne pas attendre trop longtemps avant d'apprêter les pièces de bois qui ont été mises de côté. L'équarrissage à la hache les protège. Pendant l'hiver, le colon entreprend un nouveau chantier, taillant alors à trois ou quatre pieds du sol, soit la hauteur de la couche de neige. Ce type d'essart ne peut pas recevoir de blé au printemps. Certains y sèment du maïs, des fèves et des citrouilles à la manière indienne quitte à reporter le nettoyage à l'automne.

Au bout d'un an d'occupation, ce colon peut déclarer un arpent « en labour de pioche » et deux arpents « d'abattis ». Chaque année il ajoute deux arpents à ses emblavures en même temps qu'il bâtit sa maison permanente de « pièce sur pièce » avec plancher de madrier, toit de planche, cheminée de bousillage. Il achète une taure, une truie, quelques volailles et la cabane est transformée en étable sitôt qu'il peut emménager dans la maison neuve. Cinq ans environ après le début de la mise en valeur, il peut, avec un boeuf ou deux, tirer sans trop de peine les souches pourries hors du sol et graduellement il met sa terre « à la charrue passante ».



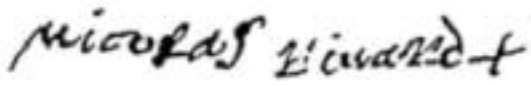
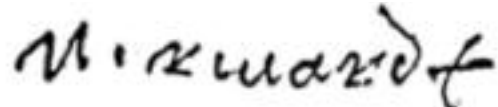
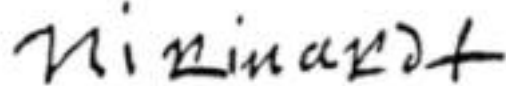
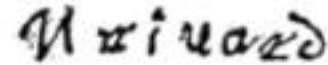
Dès qu'il avait abattu suffisamment de gros arbres, le colon se construisait une maison de pièces sur pièces couverte de planches.

Les travaux de défrichage commencent à ralentir à mesure que les tâches agricoles proprement dites s'alourdissent. S'il maintient le rythme que nous avons esquissé, il faut compter dix ou onze ans avant d'avoir une dizaine d'arpents en labours de charrue, le minimum pour pouvoir mettre sa terre en soles lorsqu'il y a une famille à nourrir. S'il tarde davantage, cette terre à peine grattée et annuellement ensemencée cesse de rendre. À sa mort, trente ans après avoir reçu la concession, il possède 30 arpents de terre arable, une pièce de prairie, une grange, une étable, une maison un peu plus spacieuse, un chemin devant sa porte, des voisins, un banc à l'église. Sa vie a passé à défricher, à bâtir ».

La maison de Nicolas à Batiscan était de pièce sur pièce avec toit de planche et elle pouvait faire environ vingt-quatre pieds français sur trente (environ 25 et demie par 32 pieds anglais) avec cave et foyer de pierre, entourée de pieux de cèdre.

Dans cette minuscule communauté naissante, Nicolas faisait figure de géant: capitaine de milice, marguillier à compter de 1670, sa maison était assez grande pour accueillir tous les paroissiens, puisqu'elle servait d'église et de centre communautaire. Il représentait les habitants auprès des autorités. Bref, il était un citoyen considéré et respecté.

La signature de Nicolas

Date de L'acte	Signature de Nicolas
2 novembre 1653	
22 avril 1669	
14 octobre 1669	
12 février 1697	

Nicolas savait-il lire et écrire?
Aucun des centaines de documents relatifs à Nicolas que je possède ne démontre qu'il savait lire et écrire, aucun n'est de sa main et, au contraire, tous ces documents démontrent que s'ils portent sa signature, ils ont néanmoins été écrits par quelqu'un d'autre : prêtre, notaire, officier de justice.

André Dufresne, mars 2017.

Fondation de la Paroisse de Saint-François-Xavier de Batiscan

Le vingt-cinq mai 1669, Monseigneur de Laval rendit visite à Nicolas en sa demeure de Batiscan. Un an plus tard, le vingt-six juin 1670, l'assemblée des colons, convoquée chez Nicolas par l'abbé Germain Morin de Trois-Rivières, fonda la Paroisse de Batiscan; en ce temps-là, l'abbé Morin y célébrait habituellement la messe. Ce jour-là, les habitants réunis élirent Nicolas Rivard dit Lavigne et Nicolas Crevier dit Bellerive comme premiers marguilliers et on décida alors de construire une église de bois de quarante-cinq pieds français sur vingt-deux (48 x 23 1/2 pieds anglais) avec toit de chaume; elle fut construite entre 1670 et 1674 sur la terre voisine de celle de Nicolas. Fait intéressant, à cette époque, l'église n'était pas chauffée l'hiver et le maître-chantre était parfois payé en argent et... en eau-de-vie, histoire de le réchauffer!

Les registres paroissiaux montrent qu'en trois siècles, pas moins de 31 descendants des Rivard furent marguilliers! Alors que cette charge devait être exercée en alternance, Nicolas conserva son poste durant sept ans, signe de la confiance que lui portaient les paroissiens. À l'échéance de son premier et de son second mandat, « le sieur Lavigne ayant été prié de continuer la charge de trésorier pour quelque temps », Nicolas accepta de rester en fonction. Lorsque, après sept ans de bons et loyaux services, il remit sa démission, il ne cessa pas pour autant de s'intéresser aux affaires paroissiales: en effet, on le voyait présent en personne presque à chacune des redditions de compte de ses successeurs jusqu'en 1698 même si Pierre de La Garde lui avait succédé en 1677! Le dix-huit février 1680, ses co-paroissiens lui témoignèrent à nouveau leur estime en lui octroyant « une place au bas du choeur qu'il a fait à l'église gratis pendant sept ans ». Au fil des années, Nicolas achète des cierges et paie en blé la rente de son banc.


Autre fait à noter, la terre de l'ancêtre était située à l'endroit où se trouvent aujourd'hui les lots 205 et 206 de l'ancien cadastre officiel de la Paroisse de Saint-François-Xavier de Batiscan (sa maison aurait été érigée sur l'actuel lot 4 503 756 du cadastre du Québec) et ces lots furent un temps la propriété de Caleb Bordeleau, immortalisé par le roman d'Arlette Cousture, *Les filles de Caleb* ! On peut encore voir à Batiscan, non loin du rivage, au nord-est du site des fouilles archéologiques du Vieux presbytère, l'endroit où était située la première maison de l'ancêtre, approximativement dans l'axe de la rue Thifault. Des fouilles superficielles effectuées à l'été 2000 par l'archéologue René Lévesque lui ont permis de découvrir sur le site de la deuxième maison de Nicolas Rivard des vestiges caractéristiques du dix-septième siècle, notamment des clous façonnés à la main, une fourchette et un couteau, un tesson de poterie d'origine indienne, un fragment de brique de foyer et des éclats de verre d'époque.

René Lévesque n'en était pas à ses premières fouilles sur la terre de Nicolas Rivard. Déjà en 1962, il avait procédé à des fouilles sur un site d'occupation amérindienne de culture sylvicole inférieure, à l'extrémité nord de cette terre. Il avait alors mis au jour plus de 2200 artefacts prouvant hors de tout doute qu'une peuplade indigène y avait vécu il y a environ 3000 ans.

La vie s'organisait donc chez les colons. Les terres ayant environ quatre cents pieds (deux arpents) de largeur, c'est aussi la distance moyenne qu'avaient les maisons entre elles. On imagine bien la vie des habitants: le printemps, l'été et l'automne aux champs à bûcher, essoucher, labourer, semer, récolter, creuser les fossés, construire chemins, clôtures et bâtiments, soigner les animaux; l'hiver à l'intérieur, où un ou deux foyers font de leur mieux pour créer un semblant de chaleur.

Artefacts datant de la fin des années 1600 trouvés par l'archéologue René Lévesque sur le site de la maison de Nicolas Rivard à Batiscan.






La température à l'intérieur durant l'hiver descendait sous zéro la nuit et on devait même porter bottes, manteaux, chapeaux et mitaines dans la maison par très grands froids. On se visitait les uns les autres, les maisons étaient « à aire ouverte », sans cloisons; cela facilitait le chauffage. Pas de toilettes: on utilisait le pot de chambre, qu'on avait bien hâte de vider le matin quand on était huit ou dix à le remplir la nuit! L'hygiène était réduite au strict minimum, surtout l'hiver. À une certaine époque, on croyait même que se laver faisait perdre au corps ses huiles protectrices naturelles! NDLR : À la même époque, en France, la noblesse ne pensait pas autrement!

Au temps du régime français, le système de distribution des terres était régi par la tenure seigneuriale. On considérait alors celle-ci comme la mieux adaptée aux besoins du pays. Le seigneur, qui s'était vu concéder une certaine étendue de terre, s'engageait à rendre foi et hommage au souverain. Il avait le droit exclusif d'ériger des moulins et tous les pouvoirs d'eau lui appartenaient. En retour, il devait accorder des terres à ceux qui lui en demandaient, sous peine de révocation. Il se réservait par contre le droit de prendre le bois de chêne pour la construction navale et tous les autres bois, la pierre ou tout autre matériau pouvant servir à la construction du moulin banal, de l'église ou du manoir. Il était tenu de fournir un aveu et dénombrement de sa seigneurie à l'intendant, sur demande. Il jouissait aussi du monopole d'exploitation du moulin à farine dans la seigneurie. Il était tenu par la loi de construire et d'entretenir ce moulin.

Quant au censitaire (et Nicolas Rivard était un censitaire), il avait des devoirs à accomplir envers son seigneur. Il devait chaque année et à perpétuité payer les cens et rentes à la Fête de la Saint-Martin (onze novembre). Il devait laisser un chemin de trente pieds près des cours d'eau et permettre aussi toutes les ouvertures de chemin jugées nécessaires par le seigneur. Le censitaire ne pouvait couper que le bois nécessaire à son usage personnel, à moins d'autorisation contraire. En prenant possession de sa concession, le censitaire devait faire acte de foi et hommage à son seigneur, en présence duquel il devait toujours rester debout. Il s'engageait à commencer le défrichement de sa terre et à y tenir feu et lieu dès la première année. Nous l'avons vu, c'est ce qui explique que pendant les années 1666 à 1669, dans les actes notariés qu'il signait, Nicolas se disait « habitant du Cap-de-la-Madeleine et de Batiscan ». Il pouvait faire la chasse sur toute l'étendue de son domaine et la pêche en face de sa terre. Il était aussi obligé de faire moudre son grain au moulin seigneurial et d'y laisser le quatorzième minot.

Nicolas conteste l'arpentage des concessions

L'année 1668 fut marquée par une profonde mésentente entre les censitaires et les seigneurs au sujet de l'arpentage des concessions. Les colons s'étaient rendu compte que les terres sur lesquelles ils avaient commencé les travaux de défrichement ne correspondaient pas à leur titre de concession. Certains ne possédaient pas l'étendue à laquelle ils avaient droit ou n'avaient pas de terre du tout. D'autres empiétaient sans le savoir sur le bien de leurs voisins. On avait même accordé, sur l'île de Saint-Éloy, des concessions excédant largement la superficie totale de l'île. De plus, l'arpentage préliminaire a tout du brouillon: certains censitaires ont fait poser des bornes, certains des perches « pour conserver la ligne », d'autres, rien du tout. Dans le cas de Nicolas Rivard, l'arpenteur décrit ainsi ses bornes, lorsqu'il en pose: il s'agit de bornes de pierres, entourées de briques et de mâchefer, l'une au bord du fleuve et l'autre à 1/2 arpent du rivage. Certaines de ces bornes ont-elles subsisté?



Le père Frémin, responsable et signataire de ces premiers octrois de concessions, exaspéré par les demandes réitérées des colons, leur aurait dit: « Allez, prenez où vous voulez deux arpents de terre de front en la côte de Saint-Eloy ou Batiscan, mais sachez que si vous en prenez plus de deux arpents, je vous ôterai le plus si bon me semble; si vous en prenez moins, vous vous en contenterez... » Nicolas et les habitants de Batiscan adressèrent donc une requête au révérend père Thierry Bêchefer afin d'obtenir un nouvel arpentage.

Jean Guyon Dubuisson fut mandaté par les Jésuites pour procéder au bornage des terres de chacun, procédure qui dura trois jours et s'effectua en présence de Nicolas Rivard. Mais ce nouvel arpentage ne régla rien et le mécontentement subsista, à telle enseigne que le trente janvier 1774, les seigneurs firent signer à Nicolas une quittance au moyen de laquelle il se déclarait content et satisfait de la quantité d'arpents de terre qu'il possédait, sans pouvoir en réclamer augmentation de superficie ni diminution de rente. Mais c'était mal connaître Nicolas que de croire qu'il accepterait de se taire...

Nouvelle contestation de l'arpentage

Nicolas tenait de son père un attrait et des aptitudes pour s'occuper de la chose publique. En maintes occasions, les archives nous le représentent comme ayant pris l'initiative de défendre les intérêts communs des habitants du Cap ou de Batiscan au moyen de pétitions adressées à l'intendant, aux autorités civiles ou religieuses. En 1673, il représentait devant la juridiction seigneuriale de Batiscan son neveu Mathurin Guillet, poursuivi par le marchand Rochelais Simon Baston. En 1676, il a plaidé devant les tribunaux la cause des habitants de Batiscan qui se trouvaient mécontents des « alignures et bornes-limites fixées par l'arpenteur Jean Guyon du Buisson ». Après l'échange de lettres plutôt acerbes entre Nicolas Rivard « procureur et demandeur » et le représentant du Roy, le treize octobre 1676, une ordonnance signée aux Trois-Rivières par Boyvinet fut publiée à l'effet que l'arpenteur Jean Le Rouge examinerait les bornes plantées par le sieur Guyon, remettant aux intéressés ce qui manque de quantité de terre « tant sur la devanture que sur la profondeur »! Il se transportera à chaque habitant assisté du procureur fiscal et du huissier de la Côte. Nicolas Rivard, sieur de La Vigne, examinera les contrats des habitants et verra à ce que justice leur soit faite.

Enfin leurs plaintes avaient été entendues! L'arpenteur Le Rouge s'était lui-même frotté à Nicolas puisqu'après avoir effectué ses premiers travaux d'arpentage, il avait vu Nicolas refuser de le payer. Un premier procès avait condamné Nicolas à payer à Le Rouge 18 minots de blé pour son travail. Le Rouge trouvant que le blé était trop long à venir, il avait poursuivi à nouveau Nicolas, pour apprendre, lors de l'audition de la cause, que celui-ci avait livré le blé directement aux seigneurs du lieu, les Jésuites!

Le procureur des seigneurs n'appréciait pas vraiment Nicolas Rivard! Il indiquait, dans son réquisitoire, que la requête de Nicolas Rivard ne contenait « que fausseté et opprobre », que Rivard « qui a fort peu de connaissance du vrai et du faux, des lois et coutumes, prend souvent le droit pour le tort et le blanc pour le noir ». Il reprochait à Rivard d'être un « philosophe qui raisonne mal » et d'avoir un « raisonnement ridicule ». Pourtant, en 1677, les seigneurs décidaient de corriger leurs titres, donnant enfin raison à Nicolas.

Démêlés avec le curé de Champlain

On a dit de Nicolas qu'il était un homme assez violent et un procédurier sagace. Mais l'historien Raymond Douville, dans *La Seigneurie de Batiscan*, précise:

« On aurait pu croire qu'à la suite de ses démêlés avec les Jésuites, il leur gardait rancune. Au contraire. Il estimait et respectait l'autorité religieuse et admirait son zèle. Ses altercations avec le père Frémin, qui, dit-on, était d'une intelligence médiocre et de manières peu cultivées, n'auraient probablement pas eu lieu s'il avait eu à traiter avec un mandataire plus bienveillant. Il défendait ce qu'il croyait être la justice et luttait pour l'obtenir. Son tempérament fougueux, son caractère obstiné n'étaient pas un obstacle à ses principes religieux. Il le prouva une fois de plus lorsqu'il jugea à propos, comme tous ses concitoyens, de réclamer un curé résident et d'imposer une dîme raisonnable. Il fut l'instigateur de la supplique aux autorités. De même prit-il énergiquement la défense des siens en 1679, devant l'intransigeance du curé de Champlain, Messire Dupré, qui desservait temporairement Batiscan et qui voulait obliger les habitants à porter leurs dîmes à son presbytère de Champlain ».

Nicolas demandait l'établissement d'une loi uniforme, claire et précise pour la perception des dîmes des curés, sujet qui donnait lieu à de malheureux imbroglios entre curés et colons et qui ne se sont réglés que par un acte du Conseil souverain daté de novembre 1682, signé par l'Intendant Duchesneau et Rouer de Villeray. Le texte de cette ordonnance fut remis entre les mains de Nicolas Rivard, sieur de La Vigne et du sieur Contant, pour être publié et affiché à la porte de l'église de Batiscan afin que personne ne l'ignore.

Toute cette histoire avait commencé lorsque Nicolas avait convoqué une assemblée des paroissiens en vue d'obtenir un curé résident à Batiscan. Il était le chef incontesté, logique, et son autorité ne fut jamais mise en doute. Les habitants de Batiscan se réunirent à son domicile et le notaire Adhémar, qui résidait à Champlain, vint les y retrouver. Après un exposé de la situation par Pierre Contant, Nicolas, le premier, donna son avis: il fallait un curé permanent à Batiscan et il fallait affermer les dîmes, c'est-à-dire vendre à l'encan le droit de percevoir les dîmes. L'un après l'autre, le notaire interrogea les habitants et consigna leur réponse: *« a déclaré être de l'avis et opinion dudit Sieur de la Vigne »*. Ce fut l'unanimité!

Par ailleurs, la lecture des quelques procédures judiciaires dans lesquelles Nicolas fut impliqué dénotent tout autre chose qu'un homme violent; le portrait qui s'en dégage est celui d'un homme raisonnable et posé, qui préfère acheter la paix et faire des compromis plutôt que de se perdre en interminables et coûteuses procédures à l'issue incertaine.

Pendant ce temps, le village de Batiscan continuait de croître et le recensement de 1681 lui attribue 48 familles comptant 261 âmes. Nicolas était alors âgé de soixante-quatre ans et il avait une femme et dix enfants. Trois de ses enfants étaient déjà mariés: Jeanne s'est mariée la première vers le vingt-deux avril 1669, à l'âge de treize ans, avec Charles Dutaut; Marie-Madeleine s'est mariée à quatorze ans vers le dix janvier 1677 avec Pierre de Lafond, et l'aîné, Nicolas, s'est marié vers le 21 novembre 1678 avec Élisabeth Trottier. Le trois février 1682, c'était au tour de Julien d'épouser, à Champlain, Élisabeth Thunay-Dufresne (ou Thunès-Dufresne), qui devait donner son nom à une branche importante de la famille Rivard. Nicolas fils exerçait le métier de charron. Robert, le frère de Nicolas père, avait pour sa part 43 ans et était père de sept enfants.

La maison de Nicolas devait offrir un certain confort puisque c'est là que s'arrêtait habituellement le notaire Antoine Adhémar, dans sa tournée de la côte, afin de faire signer des actes de vente. Bien sûr, le notaire Adhémar connaissait bien Nicolas et, en plein hiver c'était surtout une maison chaude et confortable que recherchait sûrement le notaire!

Le réseau familial des Rivard à Batiscan, par Réal Houde, GFA (402)

Quand on examine ce réseau, ce qui frappe l'imaginaire, c'est la méconnaissance évidente du danger de la consanguinité, phénomène généralisé et répandu partout à l'époque. Les familles Rivard, Trottier, Lefebvre, Lafond, etc. ne faisaient que perpétuer une pratique apparemment répandue chez les puissants et les riches, surtout chez la noblesse locale (les familles Boucher, Crevier, Hertel, LeMoynes, Godefroy, etc.); celle-ci répétait ce qu'elle voyait chez la noblesse d'outre-mer, afin de protéger les héritages, le pouvoir familial, etc. et ce depuis l'instauration, en France, du modèle «capétien» prônant le transfert du pouvoir par la lignée généalogique.

N'oublions pas que nos ancêtres vivaient dans un monde «féodal» et non pas dans une « démocratie ». Louis XIV, roi régnant à l'époque de Nicolas et de Robert, était issu de cette histoire plusieurs fois séculaire.

Quelques personnages et familles «phares» à Batiscan

Marie Boucher, veuve d'Étienne Lafond, « *filie de Gaspar Boucher et de Nicole Le Maire* » (mariage le 30 janvier 1645 à Québec), mère des pionniers Jean Lafond, Geneviève Lafond, Pierre Lafond dit Mongrain (marié à Marie-Madeleine Rivard) et Françoise Lafond. Marie Boucher était la sœur de Pierre Boucher, « *filis de Gaspard Boucher habitant des 3-Riv. et Nicole Le Maire* », futur Gouverneur de Trois-Rivières et futur fondateur de Boucherville, qui avait épousé Jeanne Crevier le 9 juillet 1652 à Québec. Lors des funérailles de Marie Boucher à Batiscan, le 30 novembre 1706, les principaux témoins sont « *Jean de Lafond et Nicolas Rivard* ».

La famille Trottier est intimement liée à la famille Rivard dès les premiers instants de l'établissement dans la région de Batiscan. Trois enfants de Nicolas et de Catherine se marieront avec des petits-enfants du couple pionnier, Gilles-Jules Trottier et Catherine Loiseau, dont Élisabeth Trottier, fille de Julien Trottier et de Marie Sédilot, qui épouse Nicolas Rivard, l'aîné des enfants de Nicolas et de Catherine

L'absence de prudence en fait de consanguinité apparaît encore plus dramatique par l'union d'Antoine Rivard, fils de Nicolas Rivard et d'Élisabeth Trottier, avec Marie Joseph Trottier, fille de Jean Trottier et de Madeleine Rivard, le 12 octobre 1724 à Québec. Une « dispense de parenté au troisième degré » est accordée et inscrite sur l'acte de mariage.

La famille du couple Pierre Guillet-Jeanne Saint-Père est fortement liée à celles de Nicolas et de Robert Rivard. Tout d'abord, Catherine Saint-Père, épouse de Nicolas Rivard, était la veuve de Mathurin Guillet, frère de Pierre Guillet, et la sœur de Jeanne Saint-Père, épouse de Pierre Guillet.

Quelques extraits qui prouvent l'amitié, les alliances et l'enracinement

Dans son livre sur la « seigneurie de Batiscan », Monsieur Raymond Douville explique cette proximité des familles pionnières, dont celles évoquées plus haut : *« Ce sont surtout les mariages qui cimentent les relations entre les familles. Les Rivard, cette fois encore, donnent l'exemple. Et aussi les Trottier. Les enfants des pionniers grandissent. Bien peu vont chercher ailleurs leur conjoint. Les célébrations de mariages fournissent l'occasion de réunir le plus grand nombre possible de parents et amis. Les moins fortunés ne jaloussent pas ceux qui ont des relations en haut lieu. Il existe déjà une hiérarchie sociale qu'il faut respecter ».*

Plus loin, l'auteur décrit un évènement et situe les personnages en présence

« Nous avons fait écho à quelques-uns des premiers mariages. Un autre du même genre eut lieu le 10 janvier 1677, au domicile de Nicolas Rivard, alors qu'il accordait la main de sa fille à un voisin de la première heure, Pierre de La Fond. C'était le temps des Fêtes, période de réjouissances. Aussi les invités étaient nombreux, illustres aussi. D'abord le gouverneur de Trois-Rivières, René Gaultier de Varennes; le seigneur de Boucherville, Pierre Boucher, son épouse et trois de leurs enfants, tous apparentés aux deux familles. On y trouve les noms de tous les Guillet, les La Fond, les Trottier, Jean Baril, et à peu près tous les pionniers de Batiscan. On note aussi la présence de Charles Le Gardeur, seigneur du fief de Villiers, près de Gentilly. Il est là à titre de procureur fiscal des Jésuites pour Batiscan »

Un autre auteur, Monsieur Jean-Paul Foley, situe les familles Rivard et Lafond dans un ouvrage intitulé «Les cimetières de Batiscan» :

« Un deuxième texte confirme que l'église, le presbytère et le cimetière existent sur la même terre. Il est important de noter que ce texte donne les limites et le voisinage de la terre en question. Le 7 juillet 1705, le père Jésuite Pierre Raffeix par devant le notaire Estienne Veron de Grandmesnil vend à messire Philibert Boy, faisant les fonctions curiales à la paroisse de Batiscan, y demeurant, présent et acceptant en son propre et privé nom, sçavoir, est une terre contenant deux arpents de front et environ sur quarante de profondeur ... joignant - d'un côté au sudouest celle de Jean Lafond, - d'autre côté au nord-est à Nicolas Rivard, - d'un bout vers le sud au grand chemin, d'autre bout au norouest aux terres non concédées de la dite seigneurie ».

Les Rivard et la traite des fourrures

En 1684, Batiscan comptait 51 familles et 273 âmes. Nicolas avait une des plus grandes superficies défrichées dans toute la paroisse. Il possédait quatre fusils et cinq bêtes à cornes.

Mais notre ancêtre ne s'adonna-t-il qu'à l'agriculture? On sait que son frère Robert, le vingt-deux janvier 1689, s'engagea pour trois ans pour la Compagnie du Nord, afin de faire la traite des fourrures, ses deux aînés ayant pris la relève à la ferme. Il ne faut pas s'étonner de ce goût pour la traite des fourrures: non seulement s'agissait-il d'un moyen presque sûr de s'enrichir, mais nos Rivard avaient de plus été voisins au Cap-de la-Madeleine de nuls autres que Radisson et Desgroseilliers, les deux plus célèbres coureurs des bois. D'ailleurs, presque tous les fils de Robert furent voyageurs. La traite des fourrures était donc un sujet de conversation omniprésent dans la famille Rivard, mais rien n'indique que notre ancêtre Nicolas s'y soit adonné.



La Nouvelle-France connaissait bien des déboires à cette époque, dont le triste massacre de Lachine, survenu dans la nuit du quatre au cinq août 1689. Bilan: 29 morts, plus de 40 disparus, 50 fermes détruites. Nicolas était âgé de 73 ans quand, en 1690, la milice de Trois-Rivières, sous les ordres de François Hertel et avec l'accord du gouverneur Frontenac, organisa un raid contre Salmon Falls, au New Hampshire. Cette expédition avait pour but de venger le massacre de Lachine survenu l'année précédente. Vu son âge, on peut prendre pour acquis que Nicolas n'y participa pas, bien qu'il fût toujours capitaine de milice.

Mais l'année 1690 allait réserver une autre mauvaise surprise: l'amiral William Phipps mit le siège devant Québec avec sa flotte. Ce fut l'occasion pour le vieux gouverneur Frontenac d'y aller de sa célèbre réponse à l'émissaire de Phipps: « *Je nay point de Reponse a faire a vostre general que par la bouche de mes canons et a coups de fuzil* ».

Les dernières années de Madeleine Couteau


À ce moment, Nicolas en avait plein les bras: sa belle-mère Madeleine Couteau et son conjoint Claude Houssard n'étaient plus en très bonne santé. Jusque là, c'était le cinquième enfant Rivard, Pierre, qui en avait pris soin. Mais Houssard n'avait plus sa raison depuis plusieurs années; on parlerait aujourd'hui de la maladie d'Alzheimer. On convint donc que ce serait Nicolas, l'ancêtre, qui prendrait soin de sa belle-mère âgée de 83 ans et que ce serait Nicolas fils, l'aîné des enfants Rivard, qui se chargerait de Houssard. Depuis 1685 Pierre Rivard s'était marié, de jeunes enfants lui étaient venus et il lui était de plus en plus difficile de donner les soins voulus aux deux vieillards.

Le quinze avril 1689, Madeleine Couteau convoqua le notaire Trottain pour rédiger un nouvel acte de donation en faveur de son petit-fils, Nicolas Rivard qui, en échange, s'engageait à nourrir, soigner et entretenir Claude Houssard de son mieux, puis à le faire enterrer à ses frais. Nos ancêtres Nicolas Rivard et Catherine intervenaient au contrat pour y prendre l'engagement de subvenir aux besoins de Madeleine Couteau et de l'entretenir dans leur propre maison. Mais c'était encore insuffisant, puisque le vieux couple était endetté bien au-delà de sa capacité de payer:

Toute la famille Rivard se cotisa donc pour payer leurs dettes. Même le curé y alla de son aumône... Claude Houssard ne leur fut pas longtemps à charge puisqu'il mourut moins de quatre mois plus tard, le quatre août 1689; deux ans plus tard, le neuf septembre 1691, Madeleine Couteau s'éteignait à son tour.

L'histoire quotidienne de Batiscan n'a pas retenu certains détails de la vie quotidienne; ainsi, on ignore s'il y avait une école. On sait par contre qu'en 1695, tous les enfants de Robert Rivard savaient écrire sauf la plus jeune. Quant à Robert lui-même, heureux de son expérience de traite des fourrures, il forma avec cinq associés sa propre « *Compagnie Royale* » et ils repartirent pour trois ans sur le territoire de la Baye du Nord. Plusieurs de ses fils et gendres suivirent son exemple.

Les Rivard, bien établis, fréquentaient maintenant le beau monde. Robert était devenu un commerçant prospère et la traite des fourrures l'avait mis en contact avec des gens importants. Ce fut d'ailleurs l'occasion pour notre ancêtre Nicolas de rencontrer des représentants de la haute société.



Au double mariage de Claude Rivard et de sa soeur Marie-Anne, enfants de Robert, en 1695, on retrouve ainsi, comme invités à la noce, outre notre capitaine de milice Nicolas Rivard, Edmond de Suève, seigneur de Sainte-Anne, Madame Marguerite Renée Denis, veuve de l'ancien seigneur de Sainte-Anne Thomas Tariou de la Nouguère et belle-mère de la célèbre Madeleine de Verchères; le sieur Jean Lemoyne, seigneur de Sainte-Marie, Pierre Robineau, sieur de Bécancour, lieutenant de marine; René Robineau, sieur de Portneuf, François de Chavigny, sieur de la Chevrotière, Jacques Philippe de Rigaud, chevalier et sieur de Vaudreuil, capitaine des vaisseaux du Roy et commandant de la marine en Canada, qui allait bientôt devenir marquis de Vaudreuil en 1702 et gouverneur de la Nouvelle-France en 1703; Martin de Chaunancy, sieur de Montmidy, premier sergent de la compagnie de Monsieur de Vaudreuil.

Il faut dire que Marie-Anne épousait François Dumontier, le secrétaire de Monsieur de Vaudreuil, ce qui explique la présence d'autant de notables. Si ce double mariage était un événement inusité, Nicolas devait lui aussi célébrer un double mariage le dix-huit février 1697: à cette date en effet, son fils François épousait Madeleine LePelé et sa fille Marie-Catherine convolait avec Alexis Marchand le même jour.

Les surnoms

On trouve déjà trois Nicolas Rivard à ces mariages: notre Nicolas Rivard, sieur de La Vigne, son fils Nicolas Rivard et Nicolas Rivard, fils de Robert. On perçoit déjà la nécessité d'identifier par un surnom tous ces homonymes. Imaginons la situation après trois ou quatre générations et 350 descendants! Il nous a d'ailleurs fallu nous livrer à un exercice d'identification pour le petit-fils de Nicolas, Joseph Rivard; nous avons identifié pas moins d'une vingtaine de Joseph Rivard dans la région trifluvienne après seulement quatre générations! L'appel des troupes dans la milice, par exemple, posait certainement un problème: à l'appel de Joseph Rivard, cinq ou six personnes différentes étaient susceptibles de répondre. C'est pourquoi chacun des enfants de Nicolas et de Robert adoptèrent un surnom, qui fut parfois même remplacé par un nouveau surnom après deux ou trois générations.

Ces surnoms étaient souvent descriptifs. Ainsi, Robert Rivard était sans doute roux, puisqu'on l'a surnommé Loranger pour sa chevelure orangée; François, un des fils de Nicolas et coureur des bois est l'ancêtre des Lacoursière; mais il pourrait aussi avoir emprunté son nom d'un lieu-dit de Normandie. Jean Rivard, sieur de Préville, pourrait avoir trouvé le sien dans le nom d'un fief du Cap-de-la-Madeleine, le fief Préville non loin de la première maison familiale. Julien Rivard, fils de Nicolas, prit le surnom de Laglanderie, peut-être une caractéristique de sa propriété. Certains de ces surnoms sont communs au Québec. D'aucuns ont transmis à leurs enfants le nom de leur épouse, d'autres encore ont reçu un surnom par dérision. C'est ainsi que quelqu'un qui louche a pu être surnommé Beauregard, que quelqu'un qui a fui devant l'ennemi s'appellera Ladéroute, qu'un autre trop porté sur la chose s'appellera « Vive l'amour ». NDLR : J'ai personnellement côtoyé, dans le réseau québécois de la Santé, un professionnel du nom de Doutrelepont : devinez de quel côté de la rivière habitaient ses ancêtres!

Voici la liste des surnoms transmis par les fils de Nicolas Rivard dit Lavigne: Nicolas l'aîné sera l'ancêtre des Rivard. Contrairement à ce que l'on affirme souvent, nous n'avons trouvé aucun de ses descendants qui porte le surnom Lavigne. Julien sera l'ancêtre des Laglanderie, des Beaucour, des Giasson, des Julien, des Criquet et des Dufresne. Certains Laglanderie ont même transformé leur nom en Landry! François est l'ancêtre des Lacoursière, Pierre celui des Lanouette et des Lavigne, Jean celui des Préville et Antoine celui des Rivard, Rivarde et des Lavigne en Louisiane.

On a longtemps cru que la descendance d'Antoine ne s'était perpétuée que par les filles mais les recherches les plus récentes nous portent à croire que les nombreux Rivarde blancs et noirs de Louisiane sont ses descendants. Quant à Michel, il est mort sans postérité.

Pour ce qui est des enfants de Robert, Claude et Nicolas ont perpétué le surnom Loranger, Mathurin le surnom de Feuilleverte, François celui de Montendre, Louis-Joseph celui de Bellefeuille, René-Alexis ceux de Loranger et de Maisonville. Il est aussi intéressant de noter que trois des fils de Nicolas Rivard ont marié trois filles Trottier: Nicolas a épousé Élisabeth Trottier, Pierre a marié sa soeur Catherine Trottier et Jean s'est uni à Geneviève Trottier, nièce des deux autres.

Nicolas, au terme d'une vie bien remplie

Mais revenons maintenant à notre ancêtre Nicolas. En février 1696, il trouvait encore l'énergie de se rendre à Sainte-Anne-de-la-Pérade pour assister au mariage de son neveu Claude Rivard avec Catherine Roy. Mais en 1698, fort de près de cinquante ans de carrière, Nicolas quittait sa fonction de capitaine de milice à l'âge respectable de 81 ans! Son frère Robert, pourtant bien plus jeune, devait décéder l'année suivante, le onze mai 1699 à l'âge de 61 ans. Peut-être est-il décédé de la petite vérole, qui tua une centaine de personnes cette année-là, où l'on attribue la mort de Robert à cette calamité. N.D.L.R. : La petite vérole ou variole est une maladie virale très contagieuse qui, à l'époque de Nicolas, pouvait tuer 30 à 60% des gens atteints. En 1980, grâce à la vaccination, la variole était complètement disparue de tous les pays de notre planète.

Nicolas arrivait au terme d'une vie longue, riche et bien remplie. Deux fois pionnier, d'abord au Cap-de-la-Madeleine puis à Batiscan, fondateur d'une nombreuse lignée, respectable et respecté dans sa communauté, il avait confortablement établi chacun de ses enfants et avait assuré les vieux jours de ses beaux-parents.

Vers 1695, il s'était construit une nouvelle maison, plus petite, puisque Catherine et lui étaient maintenant seuls. L'inventaire après décès fait par Catherine Saint-Père la décrit comme une maison à toiture de planches, avec porte fermant à clef, comprenant une chambre à feu, à côté de laquelle il y a un cabinet, une cave à côté et une cheminée de pierre avec un grenier, le tout en bon état. Les dimensions de la maison sont de vingt pieds de long sur dix-sept de large. Les annexes se composent d'un fournil de pièce sur pièce avec toiture de planches, four de terre et cheminée de pierre, mesurant dix-huit pieds de long sur quinze de large; une grange et une étable à couverture de chaume, la grange mesurant soixante pieds de long sur vingt de large et l'étable de pièce sur pièce mesurant dix-huit pieds de long sur quinze de large, le tout en bon état. L'inventaire signale également un jardin potager entouré de pieux et deux puits. Le couple possédait aussi deux terres, l'une de quatre arpents de largeur sur quarante de profondeur, et l'autre de deux arpents de largeur sur quarante de profondeur. Il est intéressant de noter qu'à cette époque, bien peu de maisons possédaient des vitres aux fenêtres. Selon l'historien E.Z. Massicotte, jusqu'au milieu des années 1750, dans la région de Trois-Rivières, les maisons étaient dotées de fenêtres garnies de carreaux de papier, sans doute une mince peau d'animal.

Les dernières années de Nicolas ne furent pas nécessairement faciles, puisque les Relations des Jésuites rapportent que l'année 1700 en fut une de grande famine et que nulle famille ne fut épargnée.



Madame Jeanne Patenaude résume bien les dernières années de notre couple:

« ... Les époux Rivard jouissaient vraisemblablement, s'il faut en juger par leurs allées et venues, du don de la santé: au cours des dernières années de leur vie, comme l'attestent quantité d'actes notariés, Nicolas avec son épouse, riches d'une popularité évidente, assistaient tous les deux à une foule de contrats de mariage, tantôt à Batiscan, tantôt à Champlain, et fier de son savoir-faire, le patriarche se faisait gloire et devoir de signer aussi souvent que l'occasion lui en était offerte. Cependant, quand on est octogénaire, quand on est devenu le vétéran de tous ses semblables, on ne peut pas faire autrement que de se préparer à la mort. »

Décès de Nicolas

Le premier juillet 1701 s'éteignait le patriarche, porté en terre par l'inconsolable Catherine, ses sept enfants et plusieurs de ses quatre-vingt-quinze petits-enfants. L'acte de sépulture rédigé par Luc Filiastre, curé de Batiscan, se lit comme suit:

Cejourdh. 1ier Juillet 1701 fut inhumé dans le cimetiére de cette paroisse Nicolas Rivard dit la Vigne; qui est mort apres avoir receu tous les Sacrements avec une pleine et entiere connoiSSance donnant toutes les marques d'une pieté singuliere en foy de quoy j ay signé les iour et an que deSSus.

(signé) + Luc filiastre religieux prestre recollet faiSant les fonctions curiales en cette paroisse de S. francois Xavier à BatiScan

La piété de Nicolas devait être exceptionnelle car cette mention ne se trouve dans aucun autre acte de sépulture contemporain. C'est dans l'ancien cimetière de Batiscan qu'il fut inhumé. Ce cimetière, aujourd'hui totalement disparu, se trouvait légèrement vers le sud-ouest, entre le vieux presbytère et le fleuve. La dépouille de Nicolas s'y trouve-t-elle encore? On peut en douter car la majorité des corps en furent exhumés pour être inhumés dans la fosse commune du nouveau cimetière situé derrière l'église actuelle. Nicolas fut-il victime de la grande famine ou de l'épidémie de picote (synonyme de variole) qui sévirent cette année-là ou est-il simplement mort de vieillesse? L'acte de sépulture est muet sur ce point.

Les biens qu'il laisse révèlent un homme de moyens modestes, qui vivait sans luxe mais ne manquait de rien. On trouvait dans la maison, par exemple, six chaises de bois de noyer de menuiserie, cinq autres chaises et un fauteuil garnis de paille. Détail intéressant, on sait que Nicolas portait un manteau de bouracan, c'est-à-dire un manteau imperméable tissé de poils de chèvre. Il possédait un cheval, deux boeufs, deux vaches, une taure, deux porcs et neuf poules françaises. Sa succession comprenait, en sus de la terre de quatre arpents de largeur sur laquelle il avait construit sa maison et les dépendances, une autre terre de deux arpents, située à Batiscan; la terre qu'il possédait sur l'île Saint-Éloi ne figure pas à l'inventaire.

Robert Rivard avait laissé 65 petits-enfants et Nicolas 95; ce sont donc 160 descendants immédiats que laissaient ces deux pionniers. On peut humblement leur lever notre chapeau!

Les derniers jours de Catherine

Pour Catherine Saint-Père, la vie sans Nicolas ne dut pas être facile. Elle faisait de petits travaux de couture afin de gagner quelques sous. Ainsi, le curé de Batiscan lui versa 40 sols pour « du fanon ». Le fanon était le manipule d'un prêtre, un ornement sacerdotal. Catherine devait survivre près de huit ans à Nicolas et elle s'éteignit à son tour le vingt-sept juin 1709, âgée de près de 75 ans, le jour même où son fils Nicolas épousait en secondes noces, à Québec, Françoise Marien.

Elle avait passé ses derniers moments auprès de son fils Jean Rivard dit Préville et de sa bru Geneviève Trottier. Le premier septembre 1708 en effet, elle leur vendait le bien familial, en considération, dit le contrat, « d'aide, secours et assistance que ledit Préville son fils lui a rendus depuis qu'il a atteint l'âge de vingt-six ans ». Il en avait maintenant quarante et il s'engageait à subvenir aux besoins de sa mère, à l'héberger et à la faire inhumer convenablement.

Malheureusement pour Catherine, ses derniers jours furent assombrés par une querelle opposant Jean et sa femme aux autres enfants Rivard, qui estimaient que leur mère, en vendant sa part de la communauté à Jean, lui avait consenti des conditions beaucoup trop avantageuses, les privant ainsi de ce qu'ils estimaient leur part dans la succession de leurs parents.

L'intendant Jacques Raudot, à qui le litige fut soumis par Jean et son épouse, trancha en leur faveur le six mai 1709, à peine un mois et demi avant le décès de Catherine. L'intendant estimait en effet, « *après l'avoir bien examiné [le contrat] ny ayant rien trouvé qui soit contre les bonnes règles, attendu que ledit Rivard a rendu service pendant longtemps à sa mère, ses autres cohéritiers n'en ayant pas usé de même...* » que le contrat devait être respecté. Il ajoutait d'ailleurs que Jean et son épouse y perdaient puisque le coût pour nourrir et héberger Catherine excédait la valeur des biens qu'elle leur avait cédés et qu'en plus, les cohéritiers avaient reçu leur juste part et en avaient joui sans s'en plaindre, jusqu'à la présente plainte.

Les enfants de Nicolas Rivard et de Catherine Saint-Père; ils en eurent dix de 1654 à 1675

1- Nicolas, l'aîné, baptisé à Trois-Rivières en février 1654. Nicolas a épousé en premières noces Élisabeth Trottier à Champlain vers le vingt-et-un novembre 1678, date de leur contrat de mariage devant le notaire Jean Cusson. Parmi la trentaine d'invités qui assistèrent au mariage, on trouve notamment Nicolas Gatineau, sieur Duplessis (père), ainsi que Marie Renée de Godefroy, fille de Jean Godefroy, seigneur de Linctôt et de l'île Sainte-Marie (arrivé en 1626!) et soeur de Louis Godefroy, sieur de Normanville, procureur du roi à la prévôté de Trois-Rivières. Après le décès de sa première épouse, il se remaria avec Françoise Marien à Québec le vingt-sept juin 1709. Il est décédé à Batiscan et y fut inhumé le deux décembre 1719, à l'âge de soixante-cinq ans. Il a perpétué la lignée des Rivard.

2- Jeanne, baptisée à Trois-Rivières le vingt-quatre août 1656, a épousé à l'âge de douze ans et demi Charles Dutaut vers le vingt-deux avril 1669, date de son contrat de mariage passé devant le notaire Jacques de la Touche. Parmi les nombreux invités à la noce, on trouve *noble homme* Michel Peltier, sieur de la Prade, seigneur de Gentilly et dame Jacqueline Chamboy, sa femme originaire de Tourouvre. Jeanne Rivard est décédée et a été inhumée à Champlain le vingt-cinq novembre 1698 à l'âge de quarante-deux ans. Elle fut peut-être victime de l'épidémie de petite vérole qui fit une centaine de victimes cette année-là.

3- Julien a été baptisé à Trois-Rivières le neuf décembre 1657. Il a épousé à Champlain, le trois février 1682, Élisabeth Thunay Dufresne. Il était chantre à l'église de Batiscan. Il est décédé le dix-neuf et a été inhumé le vingt décembre 1708, à Batiscan. Sa descendance a perpétué le nom de Rivard et le surnom de Dufresne.

4- François, baptisé à Trois-Rivières le vingt-sept septembre 1659, est désigné à l'acte de baptême sous le nom de François Lavigne et non François Rivard! Il a épousé en premières noces à Batiscan Madeleine le Pelé le dix-huit février 1697, en même temps que sa soeur Marie Catherine épousait Alexis Marchand. Après le décès de son épouse, il s'est remarié le premier avril 1717 avec Geneviève Chêne, toujours à Batiscan. Il est décédé et a été inhumé à Batiscan le quatorze septembre 1726, quelques jours avant son soixante-septième anniversaire. Sa descendance a perpétué les noms de Rivard et de Lacoursière. Ayant été coureur des bois en 1688, c'est peut-être ce qui lui a valu son surnom de Lacoursière; il pourrait aussi l'avoir emprunté d'un lieu-dit de Normandie.

5- Pierre, né au Cap-de-la-Madeleine en 1661, a épousé à Batiscan le neuf janvier 1685, Catherine Trottier. On retrouve, présente au mariage, Marie Renée de Godefroy dont le père, Jean Godefroy, sieur de Linctôt, arrivé au Canada en 1626 avait reçu ses lettres de noblesse en 1668. Pierre est décédé et a été inhumé à Batiscan le premier mars 1724, à l'âge de soixante-trois ans. Ses descendants ont perpétué les noms de Rivard, de Lanouette et de Lavigne. Au Perche, une nouë était une petite prairie facilement inondée où on faisait brouter le bétail. Une nouette était donc une très petite prairie. Par une curieuse coïncidence, on trouve au 17^e siècle à Dunkerque un François du Rivart, sieur de la Noue, de noblesse belge.

6- Marie-Madeleine, née au Cap-de-la-Madeleine en 1663, a épousé à Batiscan Pierre de Lafond vers le dix janvier 1677. On retrouve parmi les invités à la noce, Pierre Boucher, seigneur de Boucherville et ancien gouverneur de Trois-Rivières, son fils Lambert Boucher, seigneur de Grand-Pré, Ignace Boucher, seigneur de Gros-Bois, René Gauthier du Tremblay, seigneur de Varenne, gouverneur de Trois-Rivières, Charles Le Gardeur, seigneur de Villiers. Son époux Pierre de Lafond allait devenir procureur fiscal de Batiscan. Au moment de son mariage, l'épouse n'avait que quatorze ans. Elle est décédée et a été inhumée à Batiscan le onze mars 1737, âgée de soixante-quatorze ans, dernière survivante des enfants de Nicolas l'ancêtre.

7- Michel, né au Cap-de-la-Madeleine en 1665, ne s'est pas marié. Il est décédé à Batiscan à l'âge de vingt-deux ans, le dix-sept juin 1687, probablement de l'épidémie de rougeole qui sévit cette année-là. Il y a été inhumé le lendemain.

8- Jean, né au Cap-de-la-Madeleine en 1668, a épousé à Batiscan, le cinq septembre 1703, Geneviève Trottier. Il est décédé à l'Île-Dupas et y a été inhumé le trente juin 1731, à l'âge de soixante-trois ans. Les descendants de Jean ont perpétué les noms de Rivard et de Préville, ce surnom provenant sans doute du fief Préville au Cap-de-la-Madeleine.

9- Marie-Catherine, née à Batiscan en 1673, a épousé à Batiscan le dix-huit février 1697, Alexis Marchand. Le quinze février 1703, elle mourait en donnant naissance à sa fille Marie Catherine Marchand et l'enfant devait décéder dès le lendemain. La maman était âgée de à peine vingt-neuf ans. On peut imaginer la situation dramatique dans ce jeune ménage.

10- Antoine Rivard dit Lavigne: le disparu retrouvé, le petit dernier des enfants de Nicolas et Catherine, né en 1675, a eu une destinée qui est demeurée longtemps un mystère pour les généalogistes québécois. Tout jeune déjà, Antoine vivait dans le sillage de ses frères Julien et François, voyageurs en 1685 et 1688, de son oncle Robert Rivard et de ses cousins, les fils de Robert. Presque tous ont été voyageurs, c'est-à-dire qu'ils ont été engagés pour se livrer à la traite des fourrures dans l'Ouest. Antoine avait l'âme d'un aventurier. Il était fort, résistant et sérieux. Tout jeune, il avait déjà acquis lui aussi de l'expérience comme voyageur. Il était parti tôt de la Nouvelle-France pour la Louisiane où l'on a retrouvé ses traces et sa descendance.

Marié à Marie Briard en 1704 à Fort Mobile en Louisiane (maintenant en Alabama) puis à Antoinette Fourrier à la Nouvelle-Orléans vers 1720, père de sept enfants, il fut le riche propriétaire d'une plantation au Bayou Saint-Jean en Louisiane. Il est décédé à la Nouvelle-Orléans. Ses petites filles se sont mariées dans la noblesse.

LES RIVARD AMÉRICAINS ET CANADIENS-ANGLAIS

De très nombreux descendants de Nicolas Rivard et Catherine Saint-Père, de même que de Robert Rivard et Madeleine Guillet sont Américains. En fait, on croit que nos pionniers ont laissé plus de descendants aux États-Unis et au Canada anglais qu'au Québec.

Les Rivard anglophones sont très actifs en généalogie, à telle enseigne que l'un d'eux, Allan Lacoursiere de London, Ontario, a publié à compte d'auteur un intéressant roman historique de 369 pages relatant en anglais la vie de notre ancêtre Nicolas Rivard: «Les Trente-Six Mois: the Life and Times of Nicolas Rivard Sieur de Lavigne». Bien écrit, cet ouvrage prend quelques libertés avec la vérité, mais rien qui choque vraiment l'historien. Pour qui lit l'anglais, voilà un roman historique bien inspiré ! On peut se le procurer facilement sur Amazon.com pour 15\$ U.S. plus les frais de poste. André Dufresne.



UN DEVOIR DE MÉMOIRE par Guy Rivard, rédacteur en chef.

Ce constat d'André Dufresne au sujet de nos cousins américains m'impose un rappel au sujet de la fondation de notre association de famille. Si celle-ci est qualifiée d'internationale, c'est bien parce que notre fondateur, Jim Rivard - un franco-ontarien de naissance - fut aidé, encouragé par des *Rivard cousins* déjà regroupés aux Etats-Unis; leur nombre approcha un jour la centaine au sein de l'AIFR. Notre Journal était alors bilingue; à l'occasion, quelques-uns de ces membres hors Québec y publiaient des articles bien documentés. Un membre anglophone siégeait sur notre Conseil d'administration.

Cependant, après les Fêtes du 400^{ième} anniversaire de la fondation de Québec en 2008, leur participation à nos activités cessa graduellement et, en 2015, nous ne comptons plus que 6 membres anglophones! Les possibilités de recrutement s'avérant virtuellement nulles, il fallut nous résoudre à cesser d'être une association bilingue.

Mais souvenons-nous que les Rivard d'Amérique font aussi partie de notre histoire et qu'ils ont vraiment joué un rôle important lors de la création de notre Association qui aura vingt ans en 2020...

Bibliographie

Le lecteur trouvera ci-dessous une liste non exhaustive des livres et articles consacrés en totalité ou en partie à notre ancêtre Nicolas Rivard, mais aussi à ses parents, ses frères et soeurs et ses enfants. Nous y avons ajouté une bibliographie relative aux lieux de mémoire de la famille Rivard (Batiscan, Cap-de-la-Madeleine, Champlain, Trois-Rivières mais aussi Tourouvre, le Perche et Saint-Jean d'Angély). La majorité de ces livres sont rares et épuisés mais on peut en trouver plusieurs à la Grande Bibliothèque à Montréal et à la bibliothèque de la Société généalogique canadienne-française, et on les voit de temps à autre en vente sur des sites comme eBay. Enfin, nous avons ajouté en terminant quelques périodiques relatifs à la famille Rivard de même que les sites internet qui lui sont consacrés. Pour une bibliographie plus complète, le lecteur pourra se référer au livre "De Rivard à Dufresne, une histoire de famille", par André Dufresne, disponible à la Grande Bibliothèque de Montréal.

ANONYME: - **Les Rivard**. in Nos Racines, l'histoire vivante des Québécois, s.d., no 8, p. 3 de couverture.

[COLLECTIF] - **Rivard, Rendez-vous 2000**. Richelieu, L'Association internationale des familles Rivard, 2000, 19 p.

DOUVILLE, Raymond: - **Madeleine Couteau**. in: - Mémoires de la Société généalogique canadienne-française, 1944-45, vol. 1, pp. 266-270.

DUFRESNE, André : **De Rivard à Dufresne, une histoire de famille**. Laval, Les Éditions Laglanderie, 2008 (2e éd.), 414 p.

DUFRESNE, André : **Nicolas Rivard, Sieur de La Vigne, Captain of Militia**. Montréal, Les Éditions Laglanderie, 2005, 125 p.

LACOURSIÈRE, Allan: - **Les Trente-Six Mois: The Life and Times of Nicolas Rivard Sieur de Lavigne**. London (ON), par l'auteur, 2012, 369 p. (roman historique)

LACOURSIÈRE, Jean-Guy : - **1697-1997 Trois siècles d'histoire. Les Lacoursière et Lacourcière d'Amérique**. Montréal, par l'auteur, 1997, (rev. 2000), 444 p.

LANOUILLE-PATENAUDE, Jeanne: - **Nicolas Rivard, sieur de La Vigne**. in: Mémoires de la Société généalogique canadienne-française, vol. 13, no 10, octobre 1962, pp. 191-203.

LANOUILLE-PATENAUDE, Jeanne: - **Généalogie des Lanouette-Gosselin**. Québec, par l'auteur, 1953 (rev. 1960, 1962), 279 p. (**Note** : Les chapitres de ce livre consacrés à Nicolas Rivard et à Robert Rivard ont fait l'objet d'un tiré à part de 52 pages, intitulé : **Nicolas Rivard, né à Tourouvre, Sieur de La Vigne, capitaine de milice**. Le contenu du tiré à part diffère en quelques détails du texte original.)

LORANGER-PAQUETTE, Jeanne: - **Robert Rivard sieur de Loranger**. in Mémoires de la Société généalogique canadienne-française, juillet-octobre 1959, pp. 116-128.

LORANGER-TESSIER, Monique : - **Sur les pas de Robert Rivard dit Loranger 1638-1699**. Montréal, par l'auteur, 2004, 456 p.

RIVARD HERNANDEZ, Marlyss : - **Matt & Minnie Rivard. Their Ancestors and Their Descendants**. Freeport (Floride), par l'auteur, 2007, 253 p.

BATISCAN

[PAROISSE DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER DE BATISCAN]:- **Registre des délibérations des marguilliers 1670-1735**. 126 p.

DOUVILLE, Raymond: - **La Seigneurie de Batiscan. Chronique des premières années (1636-1681)**. Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, 1980, 91 p.

FOLEY, Jean-Paul: - **Batiscan s'érige**. Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, 1981, 95 p.

FOLEY, Jean-Paul: - **Les cimetières de Batiscan**. Batiscan, Le Comité de recherches historiques "Batiscan et son histoire", 1991, 75 p. + suppl. de 2 pages de 1996.

HOUDE, Réal : - 1617-2017 : **Louis Houde et Nicolas Rivard, pionniers venus du Perche**. La Rivardière, Vol. 17 No. 1, printemps 2017, pp. 5-13.

MARCHAND, Violette & al.: - **Histoire de la paroisse de Saint-François-Xavier de Batiscan 1684-1984**. Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, 1984, 498 p.

CAP-DE-LA-MADELEINE

DE LAGRAVE, François : - **Cap-de-la-Madeleine 1651-2001, une ville d'une singulière destinée**. Cap-de-la-Madeleine, Les éditions du 350e anniversaire, 2002, 1 288 p.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES FAMILLES RIVARD

LORANGER, André : **Regards sur la vie des habitants du Cap-de-la-Madeleine par les textes.** De l'arrivée de Nicolas Rivard (1617-1701) et de Robert Rivard (1638-1699) à l'accession d'une concession dans la seigneurie de Batiscan (1666), inédit, 2016, 20 pages.

LORANGER, Maurice: - **Aperçu historique. 300e de la paroisse Sainte-Marie Madeleine du Cap-de-la-Madeleine.** Cap-de-la-Madeleine, Le Comité des fêtes du Tricentenaire, 1978, 112 p.

LORANGER, Maurice: - **Histoire du Cap-de-la-Madeleine.** Cap-de-la-Madeleine, édité par la ville du Cap-de-la-Madeleine, 1987, 337 p.

TROIS-RIVIÈRES

BOUCHER DE LA BRUÈRE, Montarville: - **La Naissance des Trois-Rivières.** Trois-Rivières, Société d'histoire régionale, collection Les Cahiers de la Société d'Histoire Régionale no 1, 1928, 58 p.

TESSIER, abbé Albert: - **Trois-Rivières 1535-1935, Quatre Siècles d'Histoire.** Trois-Rivières, Le Nouvelliste, Collection Les Pages Trifluviennes, Série A, no 17, 1934, 167 p.

PERCHE

FILLÂTRE, Anne-Claire: - **Le Grand Voyage Du Perche en Nouvelle-France.** Le Fresne, Éditions de l'Étrave, 2011, 48 p.

MONTAGNE, Pierre: - **Le Perche des Canadiens.** Numéro spécial des Cahiers Percherons, 2e trimestre 1974, (réédition de 1978), 55 p.

TOUROUVRE

CHARBONNEAU, Hubert: - **Fiches de baptêmes, mariages et sépultures de Tourouvre,** déposées aux Archives départementales de l'Orne à Alençon. Environ 15 000 fiches.

CHARBONNEAU, Hubert: - **Fiches de familles de Tourouvre,** déposées à la Faculté de démographie, Université de Montréal. Environ 2 200 fiches.

CHARBONNEAU, Hubert: - **Tourouvre-au-Perche aux XVIIe et XVIIIe siècles.** Institut National d'études démographiques, collection Travaux et documents, cahier no 55. Paris, Presses universitaires de France, 1970, 423 p.

DUMAINE, abbé Lucien-Victor: - **Tourouvre et ses souvenirs.** réédition de l'édition de 1912, Marseille, Lafitte Reprints, 1979, 368 p.

MONTAGNE, Pierre et Françoise: - **Ils sont venus de Tourouvre.** Montréal, Société généalogique canadienne-française, 1989, 185 p.

MONTAGNE, Madame Pierre (née Françoise Lamarche): - **L'émigration tourouvraine au Canada.** Tourouvre, édité par la commune de Tourouvre, 1984, 16 p.

MONTAGNE, Madame Pierre (née Françoise Lamarche): - **1634-1984, 350e anniversaire du départ des premiers colons percherons de Tourouvre au Perche à la Nouvelle-France.** Tourouvre, édité par la commune de Tourouvre, 1984, 20 p.

MONTAGNE, Madame Pierre (née Françoise Lamarche): - **Tourouvre et les Juchereau.** Québec, Société canadienne de généalogie, 1965, 191 p.

SAINT-JEAN D'ANGÉLY

BRISSET-GUIBERT, Hervé: - **Saint-Jean d'Angély et le Val de Boutonne.** Saint-Jean d'Angély, Éditions Bordessoules, 1991, 63 p.

DRILLEAU, Bernard: - **Histoire de Saint-Jean d'Angély.** Poitiers, Centre régional de recherche et de documentation pédagogique, 1975, 151 p.

RÉVEILLAUD, Eugène : - **Histoire de la Ville, Commune et Sénéchaussée de Saint-Jean-d'Angély.** Paris, Henri Jouve, éditeur, 1909, 314 p. (réédité en 2008 chez Cheminements).

PÉRIODIQUES CONSACRÉS À LA FAMILLE RIVARD

La Rivardière, journal de l'Association internationale des familles Rivard, publié 3 fois par année depuis juillet 2000.

The ARC. A Newsletter of the Association of Rivard Cousins. Publication virtuelle de l'Association of Rivard Cousins, publiée de façon irrégulière depuis juillet 2005; 44 numéros publiés au 1er mars 2017.

SITES INTERNET DES FAMILLES RIVARD

Association internationale des familles Rivard:

<http://www.famillesrivard.ca> (site actif où l'on peut consulter tous les numéros de La Rivardière depuis l'an 2000)

Forum des familles Rivard (en anglais):

<http://rivardcousins.com/>

Le mot de la fin

Nicolas Rivard, homme de cœur, homme de courage et d'action, homme d'un engagement de tous les instants auprès des colons de son époque; à maints égards, ces pionniers étaient des géants!

Notre grande famille des Rivard peut, à bon droit, être fière de cet ancêtre parti jeune à la conquête d'un monde nouveau et meilleur!

En publiant ce document à l'occasion du 400^{ième} anniversaire de la naissance du plus vieux de nos deux ancêtres, nous souhaitons laisser une trace indélébile de cette fierté avouée.



André Dufresne, historien

Guy Rivard, président

En accord avec le Conseil de Fabrique de la paroisse St-François-Xavier de Batiscan, notre Association proposa l'installation d'une plaque commémorative dans cette église si importante dans la vie de notre ancêtre.

Voici donc cette plaque de granit noir qui a été fixée au mur de la nef et dévoilée lors du rassemblement du 27 juin 2017.

Jean-Marie Rivard, secrétaire par intérim

Registraire

12735, avenue Jean-Nollet, Montréal, Québec, H1E 2C5
(514) 648-2515 jmrivard@videotron.ca

Conseil d'administration en place lors de la rédaction de ce numéro spécial.

Guy Rivard, président	(514) 341-3583	rivardg@bell.net
François Rivard, vice-président	(450) 569-5483	rivard.dugre@videotron.ca
Bruno Rivard, Trésorier	(819) 539-3150	pirrette.goulet@sympatico.ca
Benoît Rivard, Directeur de publication	(450) 681-4204	riben21@videotron.ca
Éric Rivard, administrateur	(450) 378-7158	erisso@hotmail.fr
Fernand Rivard, administrateur	(819) 569-5483	r_fernand@hotmail.com
Claudette Douville	(450) 379-9307	claudette.douville@hotmail.com
Jean-Marie Rivard, registraire et secrétaire par intérim.	(514) 648-2515	jmrivard@videotron.ca
André Dufresne, président du comité du 400 ^e	(450) 973-1188	dufresne@generation.net

Dépôt légal (9575648)
Bibliothèque nationale du Québec
Dépôt légal (LD 779527)
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1497-8903